

Bulletin de la

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Montréal
Vol. 16, No. 3
Septembre 1982

ISBN 0045 - 1967



*Eugène Sayette
Architecte.
1912.*



La Bibliothèque nationale du Québec célèbre son 15^e anniversaire de fondation. C'est peu pour ceux qui considèrent ses vénérables homologues européens qui comptent en siècles ce que le Québec compte en décennies.

Mais précisément, dans ce pays du Québec, c'est déjà important, un 15^e anniversaire. Il marque une étape, une affirmation, une volonté sans cesse réitérée de contribuer à l'identification du Québec. Et la Bibliothèque nationale fait partie de ces institutions nationales de prestige dont nous avons besoin pour colliger et conserver et rendre disponible notre patrimoine, et ainsi sauvegarder et affirmer notre identité propre.

On a dit que la Bibliothèque nationale était la mémoire de la nation. Il convenait donc que le Québec se dote d'une telle institution, apte à remplir pleinement cette fonction. Le législateur d'il y a quinze ans, pourtant, ne la voulait pas statique, tournée seulement vers le passé. Il la voyait dynamique, utilisant les techniques les plus modernes et apte à influencer les autres bibliothèques de ce pays.

Et malgré son jeune âge, telle nous apparaît notre Bibliothèque nationale. Malgré ses problèmes d'espace que nous espérons solutionner bientôt, malgré des budgets forcément trop restreints, elle fait preuve d'une vitalité intéressante.

C'est avec fierté que nous la présentons à nos visiteurs qui participent à la 48^e Conférence de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires. Ils découvriront une institution jeune, remplie de dynamisme, dotée d'un personnel compétent et soucieuse de contribuer puissamment à la réalisation de ses objectifs. Ils la verront à l'image de ce pays du Québec tout entier, en pleine construction de son avenir.

Nous saluons les participants de ces assises. Nous profiterons tous des heureux résultats de leurs délibérations pour le plus grand profit des bibliothèques et de leurs usagers.

Elisabeth Poirier

LE QUINZIÈME ANNIVERSAIRE... DÉJÀ! OU SEULEMENT?

1967-1982: le 10 août, pour être précis, marque le 15^e anniversaire de la Bibliothèque nationale du Québec. *Déjà!* auront le goût de s'exclamer ceux qui ont connu et vécu les débuts, franchi les diverses étapes. *Seulement...?* penseront des initiés bien au fait des vénérables institutions étrangères, d'Europe notamment, dont les documents et les manuscrits, en certains cas, remontent à l'aube des temps.

Nous n'avons pas cette prétention. Ni le désir de concurrencer qui que ce soit. Notre mandat correspond à la dimension de notre histoire, qui est courte, et au volume de notre patrimoine culturel, qui est jeune. Nous pensons néanmoins que c'est beau-coup, et suffisant.

De notre jeunesse, il ne faudrait toutefois pas conclure que nous n'avons point de passé. Aussi convient-il d'évoquer quelques dates, et de rappeler l'évolution d'une institution qui fut un cabinet de lecture avant de devenir une bibliothèque nationale.

C'est en 1844, en la chapelle des morts de l'église Notre-Dame que les Sulpiciens implantèrent l'*Oeuvre des Bons Livres* afin d'offrir à la population montréalaise des lectures saines.

En 1857, le Sulpicien Regourd transformait l'oeuvre en cabinet de lecture paroissial, qui trouva un gîte nouveau dans une ancienne chapelle protestante de la rue Saint-Sulpice. Ce cabinet de lecture connaît une telle vogue que le Cercle Ville-Marie, en 1884, décide d'intégrer ces activités aux siennes propres afin d'offrir à la population un organisme culturel polyvalent.

1912, date marquante dans l'histoire de cette bibliothèque. Les collections s'accroissent et l'espace manque. Les Sulpiciens font construire la Bibliothèque Saint-Sulpice, au 340

(devenu le 1700) de la rue Saint-Denis.

Les Sulpiciens voyaient beau. Rien ne fut épargné pour faire de la bibliothèque un véritable «palais des livres», un «musée de la pensée», selon l'expression d'un autre. En attestent les verrières réalisées par la maison Henri Perdriau de Montréal. En témoignent aussi, uniques en leur genre, les grandes tables en marqueterie, ainsi que les lustres originaux, dont le lampadaire en bronze ouvragé (il pèse 700 livres) suspendu dans le hall d'entrée.

La nouvelle bibliothèque ne pouvait se mieux situer. Au coeur même du Quartier latin de l'époque. À deux pas de l'Université Laval de Montréal et de l'École Polytechnique. Elle fut dès lors considérée comme la bibliothèque universitaire des étudiants montréalais.

Mais la crise économique oblige la bibliothèque de fermer ses portes, en 1931. Et c'est tout ce Quartier latin qui périclité, alors que l'Université de Montréal émigre vers le Mont-Royal.

Heureusement, en 1944, une entente survient entre le gouvernement du Québec et les Sulpiciens, qui permet de rendre de nouveau accessibles les trésors documentaires accumulés depuis cent ans.

Et le 10 août 1967, unanimement, les députés de l'Assemblée nationale du Québec votent le projet de loi n° 91, qui crée la Bibliothèque nationale du Québec.

Même s'il est probable que ce vote reflétait une conviction profonde des élus quant à la nécessité de doter le Québec d'une aussi importante institution nationale, il est agréable de rappeler que ces députés donnaient suite à un voeu des bibliothécaires québécois. En octobre 1964, les membres

de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBLF), réunis à l'Université de Montréal, demandaient à leur Conseil d'administration de «faire étudier la question de la bibliothèque provinciale et de juger ensuite s'il y a lieu de faire une demande en ce sens au gouvernement».¹

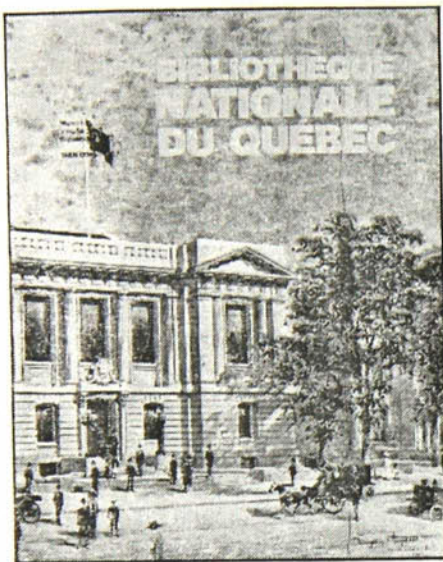
Le Conseil d'administration de l'ACBLF approuvait les résultats de cette étude «et les soumettait à l'approbation des membres réunis en assemblée générale, lors du congrès de 1965, à Ottawa: ces recommandations étaient alors adoptées à l'unanimité et subséquemment, adressées au ministre des Affaires culturelles».² D'aucuns auront remarqué que, mis sur pied pour étudier la possibilité ou la pertinence de créer une bibliothèque «provinciale», le comité concluait ses travaux en recommandant au gouvernement du Québec de créer une bibliothèque «nationale».

Et quelques jours après l'adoption de cette loi, accueillant les délégués de l'IFLA/FIAB dans cette toute nouvelle bibliothèque nationale, le sous-ministre Guy Frégault pouvait affirmer:

«Le Québec est un pays encore jeune, vous ne l'ignorez pas, mais son dynamisme actuel et sa volonté d'épanouissement sont les meilleurs augures de son avenir. Si jeune que la bibliothèque nationale qu'il vient de créer, et qui portait, hier encore, le nom de la Bibliothèque Saint-Sulpice, est sans doute la plus récente au monde. Devant les désirs impératifs que manifeste la nation canadienne-française, face aux pressions crois-

1. Cartier (Georges). — *La Bibliothèque nationale du Québec*: In: L'A.C.B.L.F. et la coopération internationale: rapport des travaux du 23^e congrès tenu à Montréal du 24 au 27 août 1967. — Montréal. A.C.B.L.F., 1968. p. 57.

2. Id., p. 58. Voir aussi: *Bulletin de l'A.C.*



Montréal — Vol. 16, n° 3 — Septembre 1982

DIRECTION

Louis Bélanger

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Rémi Brault, *président*

Lise Côté

Louis Chantigny

Nicole Dufresne

Louise Filion

Denis Roy

Anastassia Khouri St-Pierre

PHOTOGRAPHIE

Jacques King

COLLABORATION SPÉCIALE

Clément Richard

Georges Cartier

Yvan Lamonde

Thomas Déri

André Patry

Jean-Louis Roy

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement N° 1503
Dépôt légal — 3^e trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0045 — 1967

Reproduction autorisée des textes non copyright, sur demande et mention de l'auteur et de la source. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

LE BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC est publié trimestriellement. Il est distribué gratuitement à titre personnel. On peut se le procurer en adressant sa demande à la Bibliothèque nationale du Québec
Service des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3K6



Vue de la rue Saint-Denis, en 1911 à la hauteur de la Bibliothèque nationale avant sa construction.

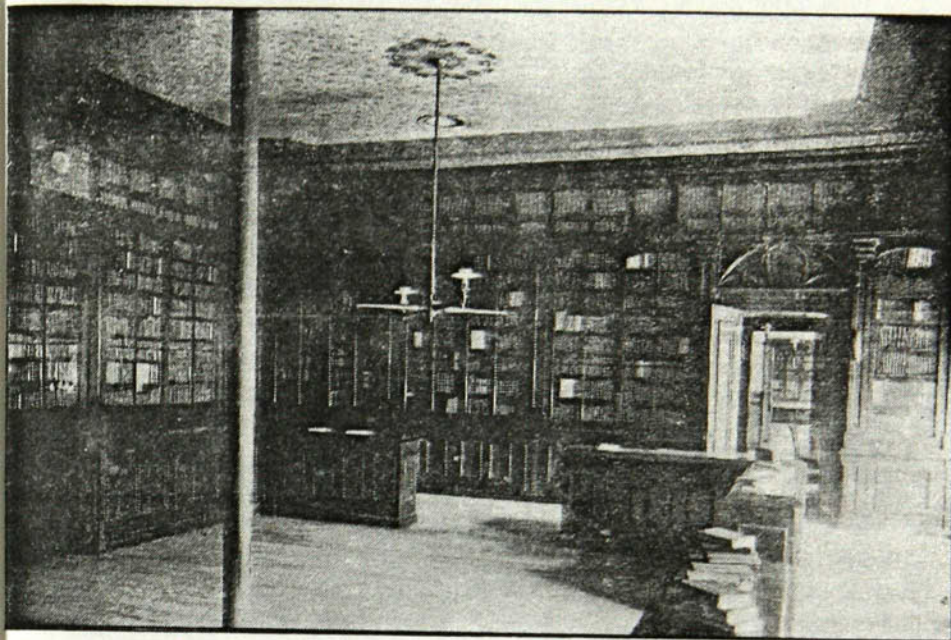
santes qui l'entourent, le Gouvernement du Québec a voulu, par une nouvelle loi, modifier le statut de cette bibliothèque, afin de se munir d'une institution essentielle, propre à sauvegarder et à favoriser l'accroissement et le rayonnement du patrimoine culturel de la nation canadienne-française.»³

Cette bibliothèque était née de l'accord entre le législateur et des citoyens. Et elle héritait des biens considérables accumulés par les messieurs de Saint-Sulpice, puis par le gouvernement du Québec. Un immeuble prestigieux, une importante collection de documents variés, un personnel alors peu nombreux mais remarquable par son dynamisme et sa compétence.

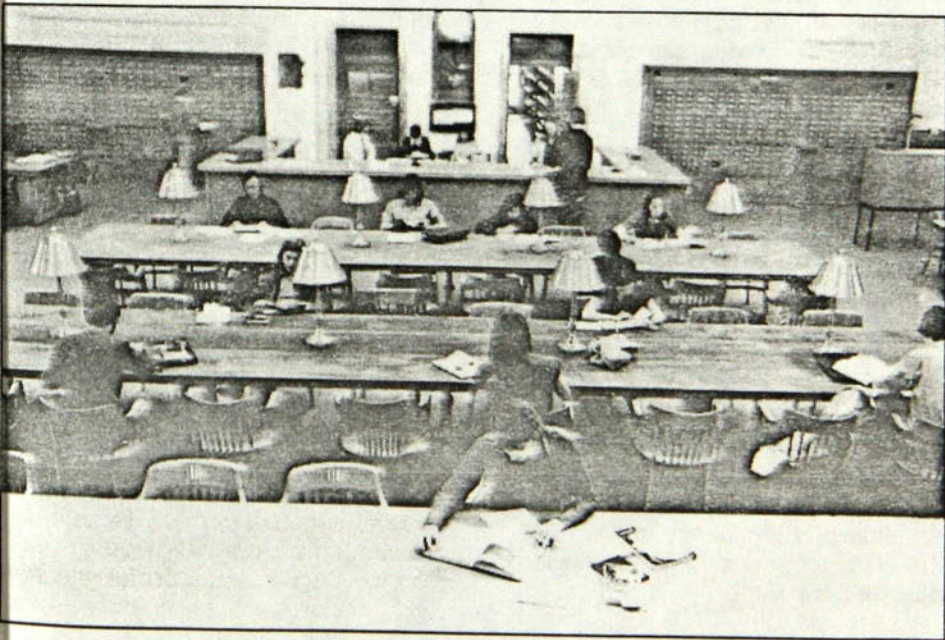
On comprendra que la vraie bibliothèque nationale n'était pas encore organisée. La mise en place des grandes fonctions qui sont celles de toutes les bibliothèques nationales n'était pas réalisée.

Et d'abord l'acquisition la plus exhaustive possible du patrimoine documentaire québécois. L'entrée en vigueur des dispositions du dépôt légal dès le 1^{er} janvier 1968, marqua une étape importante dans ce processus. Appliqué aux livres, aux revues et aux journaux, le dépôt légal contribue à la réalisation de cette première fonction. Comme aussi, l'acquisition par achats ou par dons des documents antérieurs

B.L.F., vol. XI, n° 3, pp. 109-111.
3. Ibid.



Cabinet de lecture installé dans l'ancienne chapelle protestante de la rue Saint-Sulpice, en 1857.



Salle de lecture de la Bibliothèque nationale du Québec dans l'édifice principal situé rue Saint-Denis.

au dépôt légal qui manquaient au fonds de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Il faudra attendre 1981 pour voir l'extension du dépôt légal au domaine cartographique. Et la prochaine étape consistera à appliquer ces dispositions aux disques, aux cassettes, aux gravures et aux estampes.

Mais il est plaisant de rappeler, dans ce court bilan, qu'au cours des quinze années écoulées, la Bibliothèque nationale du Québec a pu enrichir ses collections de façon considérable. Les budgets, toujours trop maigres bien sûr, ont tout de même permis d'acquérir des collections importantes de documents imprimés, de cartes, de disques (plus de 12 000) et de manuscrits d'écrivains québécois. Des dons également, relativement nombreux de bibliothèques et de citoyens québécois, ont contribué puissamment à combler des lacunes graves.

La Bibliothèque nationale du Québec a aussi le mandat de répertorier les publications de l'édition nationale. Dès 1968, paraissait le premier numéro de la *Bibliographie du Québec*. D'abord trimestrielle, et maintenant mensuelle, elle constitue un instrument indispensable pour bien connaître la richesse de notre patrimoine documentaire.

La *Bibliographie du Québec* répertorie les publications québécoises courantes. Mais la Bibliothèque s'intéresse à l'autre volet de la bibliographie nationale, celui qui concerne les publications antérieures à l'établissement du dépôt légal. Mis en chantier en 1971, le projet de la *Bibliographie du Québec 1821-1967* prévoit répertorier les quelque 150 000 éditions québécoises publiées entre 1821 et 1967. Une première tranche de 1 000 titres paraissait en 1980, une autre en 1981, tandis que trois tranches de mille titres sont prévues pour 1982, en même temps qu'un index cumulatif des cinq premiers tomes.

SOMMAIRE

| | | Pages |
|---|--------------------------------|-------|
| Mot du ministre | Clément Richard | 2 |
| Le quinzième anniversaire... déjà! ou seulement? | Jean-Rémi Brault | 3 |
| Acquérir quoi, pour servir qui? | Pierre Deslauriers | 7 |
| La conservation Une porte que l'on ferme pour mieux la rouvrir | Roland Auger | 10 |
| La bibliographie nationale ou la mémoire de la nation | Louise Filion | 13 |
| Que de richesses et de trésors à découvrir! | Roland Auger | 16 |
| Remettre sur la place publique les richesses dans les voûtes | Réal Bosa | 19 |
| L'informatique d'hier à demain Les vieux parchemins à l'heure de l'automatisation | Anastassia Khouri St-Pierre | 21 |
| Le rayonnement international de la Bibliothèque nationale du Québec | Jean-Rémi Brault | 25 |
| Témoignages | | |
| L'expérience de poser une première pierre | Georges Cartier | 27 |
| Quand le monde fait marcher ses pieds, puis ses doigts... | Yvan Lamonde | 27 |
| Lieu de recueillement... et de « <i>Je me souviens</i> » | Thomas Déri | 28 |
| À travers les verrières du souvenir | André Patry | 29 |
| Mission accomplie. Défis à poursuivre. | Jean-Louis Roy | 31 |

Aquarelle de l'architecte Eugène Payette, exécutée en 1912, représentant la Bibliothèque nationale du Québec.

Et graduellement, cet inventaire se poursuivra. La bibliographie pour la période 1764 à 1820 est fort avancée. La carto-bibliographie est également avancée. Et un jour viendra où la Bibliothèque nationale du Québec aura inventorié tout le patrimoine documentaire québécois.

Et ce patrimoine, il faut le conserver. Le mieux possible. Malgré les difficultés inhérentes à un vieil immeuble. Et ce n'est pas simple de conserver tout ce papier qui n'avait pas été fabriqué pour être conservé, dans des édifices qui, eux non plus, n'avaient pas été équipés pour la conservation. Malgré tout, ce patrimoine documentaire est dorloté, entouré, choyé; il doit rester frais et dispos pour les générations futures.

Car, s'il faut le diffuser, le rendre disponible, actuellement, cette obliga-

tion gardera toujours son caractère essentiel. Déjà, la Bibliothèque nationale du Québec est la seule à disposer de certains documents. Et cela peut être un jour encore plus vrai.

Rappelons-le, même si d'aucuns y trouveraient une lapalissade: acquis, inventoriés, conservés, tous ces documents québécois doivent être diffusés. Tous les chercheurs qui fréquentent les salles de lecture, et tous les autres qui tirent profit du réseau de prêts entre les bibliothèques, tous ont accès d'une façon ou d'une autre à cette importante documentation. Peu à peu, la Bibliothèque nationale du Québec devient le centre de documentation par excellence sur le Québec. Et ce centre de documentation est accessible à tous.

Bien plus, la Bibliothèque nationale du Québec s'efforce de faire connaître

les publications québécoises et leurs auteurs de diverses façons: lancements de livres, expositions, manifestations autour d'un thème ou d'une oeuvre ou d'un auteur, catalogues d'expositions, bibliographies thématiques ou spécialisées, tous les moyens sont utilisés pour faire connaître les documents québécois.

Ainsi, depuis quinze ans, peu à peu, la Bibliothèque nationale du Québec s'élabore, s'organise. Graduellement, elle remplit les fonctions que le législateur lui a confiées. Il reste encore un travail immense à accomplir. Il reste encore à loger cette institution nationale dans un édifice suffisamment vaste, qui lui permette de remplir son mandat adéquatement. Il reste à lui assurer les moyens de jouer pleinement son rôle dans la société québécoise.

Jean-Rémi Brault
Conservateur en chef

ACQUÉRIR QUOI, POUR SERVIR QUI?

La Bibliothèque nationale du Québec a été créée en 1967 et le développement de ses collections s'est effectué à partir des collections de la Bibliothèque Saint-Sulpice dont la création remonte à 1844. Ces collections couvraient surtout l'imprimé québécois et étaient spécialisées dans les sciences humaines.

Le développement des collections à la Bibliothèque nationale du Québec s'est effectué, au début, à partir de critères assez généraux et d'objectifs imprécis. Ainsi, on acquérait comme toute bibliothèque un certain nombre de documents, incluant ceux reçus par dépôt légal, soit tout document imprimé au Québec. Mais l'on s'est vite rendu compte qu'il devenait impossible à partir de critères imprécis, de l'abondance des publications et de budgets d'acquisitions de plus en plus restreints, d'arriver à un développement des collections harmonisé. Cela nous a poussé à vouloir élaborer des normes assez rigoureuses pour atteindre les objectifs de la Bibliothèque nationale du Québec et mieux servir le lecteur.

Politique de développement des collections

Les objectifs de la Bibliothèque nationale du Québec ont été définis à l'intérieur de cinq grandes fonctions comprises dans celles proposées par l'UNESCO pour les bibliothèques nationales.

L'énoncé de la première de ces fonctions était le suivant:

«La politique d'acquisition de la Bibliothèque nationale du Québec est centrée sur l'acquisition de l'imprimé québécois sous quelque support qu'il se présente et subsidiairement sur l'acquisition des documents étrangers qui favorisent l'exploitation des laurentiana et permettent ainsi de soutenir la recherche.»

Cet énoncé n'établissait pas pour autant une véritable politique. Ce n'est qu'à la suite des conclusions d'une longue étude¹ que nous avons réussi à doter la Bibliothèque nationale du Québec d'une politique² aussi détaillée que possible concernant le développement des collections.

Nous avons dû dans notre démarche tenir compte de plusieurs facteurs dont il convient de retenir les suivants:

— Le fait que la Bibliothèque nationale du Québec ait été créée à partir de fonds importants de la Bibliothèque Saint-Sulpice, riche en imprimé québécois et spécialisée en sciences humaines;

— Simultanément se sont créés et développés au Québec d'autres établissements qui offraient des services documentaires. À Montréal, la Bibliothèque de la ville de Montréal, les grandes universités dont l'UQAM, à proximité de la Bibliothèque nationale du Québec, les centres de documentation spécialisés, sans oublier les cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel) qui se dotent d'importantes bibliothèques. À Québec, on retrouve l'Institut canadien, les centres de documentation des divers organismes gouvernementaux et l'Université Laval. Toutes ces bibliothèques, mais surtout les universités, développent de grandes collections à caractère encyclopédique;

— Avant même la création de la Bibliothèque nationale du Québec, plusieurs grandes bibliothèques du Québec, du Canada et des États-Unis avaient réuni d'importantes collections d'imprimés québécois;

— Traditionnellement, les collections se sont développées en se limitant aux documents sur papier. Depuis quelques années se sont développés d'autres supports documentai-

res dont les microformes; on ne pouvait les ignorer;

— La clientèle d'une bibliothèque nationale est double: celle qui fréquente ses salles de lecture et celle (individus ou institutions) qui utilise ses produits comme les bibliographies et les catalogues. On peut présumer que l'abondance et l'assiduité de la clientèle des salles de lecture soient en proportion directe de la pertinence de la politique et de l'application qui en a été faite: donc elle peut augmenter ou diminuer selon qu'elle trouve ou non les documents dont elle a besoin ou les services qu'elle désire. Nous avons donc dû tenir compte, dans l'établissement de notre politique de ces deux clientèles;

— En tant que bibliothèque nationale, la Bibliothèque nationale du Québec a déjà souscrit aux principes du Contrôle bibliographique universel (C.B.U.). Ce dernier, loin de se limiter aux questions de normalisation bibliographique et d'impression, et de disponibilité des bibliographies nationales, postule une politique de développement des collections basée sur la distinction essentielle entre «l'édition nationale» et la «collection nationale» et sur la planification des collections sur l'ensemble du territoire national;

1. Bibliothèque nationale du Québec. — *Pour un développement concerté des collections d'une bibliothèque nationale d'aujourd'hui*: rapport du Groupe de travail sur le développement des collections. — Montréal, 1978. — 89 p. Annexes.
2. Bibliothèque nationale du Québec. — *Politique concernant le développement des collections de la Bibliothèque nationale du Québec*. — Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1980. — 23 p.

— Or, cette notion de collection nationale exige l'application du concept des systèmes nationaux d'information (NATIS). Ce dernier stipule qu'il revient à chaque état d'assumer la planification nationale en matière de documentation. Plusieurs pays, déjà, ont entrepris d'appliquer graduellement les principes du NATIS dans le respect des fonctions et des objectifs de chaque institution. Le NATIS et ses corollaires essentiels, le C.B.U. et la Disponibilité universelle des publications (D.U.P.) entraînent la mise en place d'une action de concertation nationale dans le domaine du développement des ressources documentaires. La Bibliothèque nationale du Québec se doit donc de continuer de participer aux activités de concertation.

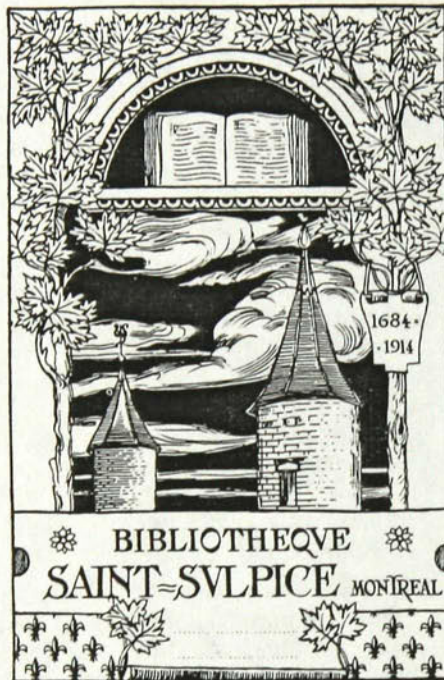
C'est en tenant compte de ces facteurs, entre autres, que s'est élaborée notre politique de développement des collections, politique qui détermine avec détail les axes et les critères selon lesquels la Bibliothèque nationale du Québec doit acquérir la documentation selon l'énoncé de la première fonction et en tenant compte des ressources financières et de la clientèle.

Notre politique s'articule donc autour de trois axes de développement. Ces trois axes sont les suivants:

— 1^{er} axe: **Documents produits au Québec**
(l'édition nationale)

L'on acquiert de façon exhaustive tous les documents produits à l'intérieur des frontières du Québec depuis les débuts de l'installation de l'imprimerie au Québec en 1768. C'est ainsi que l'on acquiert par dépôt légal, depuis 1968, les monographies et les publications en série; depuis 1981 les documents cartographiques.

Pour les années 1764-1967, nous procédons à l'achat de tous les documents.



Ex-libris de la Bibliothèque Saint-Sulpice représentant les tours de l'ancien fort des Messieurs de Saint-Sulpice, conservées sur le terrain du Grand Séminaire de Montréal, rue Sherbrooke ouest.



*Ex-libris de la Bibliothèque nationale du Québec, représentant le Québec au XVIII^e siècle. La gravure originale, non signée, a été tirée de la deuxième édition allemande du livre d'Alain Manesson Mallet intitulé **Description de l'univers, contenant les différents systèmes du monde, les cartes générales et particulières de la géographie ancienne et moderne, les plans et les profils des principales villes...** Franckfurt am Mayn, Johann Adam Jung, 1719. Tome 5, fig. 10, page 324. L'édition originale a été publiée en français à Paris, chez Thiery, en 1683.*

— 2^e axe: **Documents relatifs au Québec**

Ainsi, l'on acquiert les documents dont le sujet est partiellement ou entièrement québécois; dont l'un des contributeurs est québécois (l'auteur, le traducteur, l'interprète, l'illustrateur, le réalisateur); qui est une traduction en langue étrangère de documents d'un auteur québécois et, par extension, les documents des franco-canadiens en dehors du Québec et les documents qui les concernent; qui concernent les franco-américains comme entité ethnique; qui concernent le rayonnement de la présence française en Amérique du Nord durant la période de colonisation et le rayonnement du Québec dans le monde.

— 3^e axe: **Documentation d'appoint**

Dans cette catégorie, l'on inclut les ouvrages de référence, ouvrages de synthèse, les traités, etc. qui permettent de mieux utiliser la documentation; également sont inclus les ouvrages du domaine de la documentation et les instruments de travail du personnel.

Nos collections s'enrichissent également par l'apport de manuscrits: nous acquérons, en effet, chaque année des fonds importants de manuscrits d'écrivains québécois afin de constituer une collection d'appoint à la documentation imprimée et des plus utiles pour le chercheur.

À ces manuscrits, il convient d'ajouter l'acquisition d'une foule de documents dits spéciaux (affiches, calendriers, cartes postales, etc.).

Un des premiers buts de cette politique a été de se doter de moyens relativement souples pour atteindre nos divers objectifs, mais plus encore, nous avons voulu que la Bibliothèque nationale du Québec devienne le cen-

tre de documentation par excellence sur le Québec. Nous désirons ainsi, qu'un jour, les chercheurs puissent consulter tout document québécois (imprimé ou non) à la Bibliothèque nationale du Québec et sous quelque support que ce soit.

Conclusion

L'application de notre politique de développement des collections s'effectue depuis deux ans et l'on peut affirmer qu'elle a permis aux divers intervenants du choix à la Bibliothèque nationale du Québec d'oeuvrer dans la même direction. Au niveau national, la concertation ne s'est peut-être pas effectuée comme nous l'aurions désiré. Mais, par notre politique de développement des collections, nous croyons avoir franchi une étape importante dans la planification rationnelle des ressources documentaires nationales. En effet, la concertation nécessaire dans ce domaine ne pourra se réaliser sans la participation active de l'institution nationale. La Bibliothèque nationale du Québec doit exercer le contrôle bibliographique universel à l'intérieur du territoire national. Cette obligation constitue la clef de voûte de toute activité d'un développement rationnel des collections.

De plus, ce rôle de concertation doit conduire aussi la Bibliothèque nationale du Québec à participer activement à l'élaboration d'une politique de disponibilité universelle des publications.

Cette politique de développement des collections constitue le premier jalon de sa planification nationale. Tôt ou tard, il faudra planifier cette activité à l'échelle nationale. La Bibliothèque nationale du Québec jouera un rôle important dans cet exercice, puisque la présente politique constituera un instrument parmi d'autres.

Pierre Deslauriers
*Coordonnateur
Services techniques*

UNE PORTE QUE L'ON FERME POUR MIEUX LA ROUVRIRE

Pour qui? Dans quel but? Conserver des documents dans une bibliothèque? Pour les dissimuler soigneusement et pour ne les faire voir, presque en secret, qu'à quelques initiés dûment qualifiés qui sauront apprécier la faveur qui leur est faite? C'est hélas souvent l'impression que pourraient avoir des visiteurs d'occasion qui, sous l'effet d'une largesse subite du personnel, ont accès, par exemple, à ce lieu sacro-saint de la Réserve, cet endroit où l'on tient soigneusement éloignés du regard des profanes les trésors fabuleux de la pensée des derniers siècles.

Si contradictoire qu'il y paraisse, la conservation est assurée en vue de la diffusion: «*Semer à tous vents*», comme annonce le dictionnaire Larousse, le produit des siècles passés au profit des siècles à venir. Mais, comment vivre dans le présent avec la matière du passé en regardant vers l'avenir!

Cette gymnastique impossible, ce téméraire équilibre, c'est le défi qu'on propose en priorité à une bibliothèque nationale: on lui interdit de se replier sur elle-même, elle n'a pas le droit de se transformer en musée, elle doit se refuser à enterrer la pensée au cimetière de la réflexion.

Pour ne parler que de la Bibliothèque nationale du Québec, que réussit-elle à conserver présentement du passé québécois pour le Québec de demain?

À l'échelle de l'humanité, elle est à l'oeuvre depuis bien peu de temps. Quinze ans dans l'histoire du monde, c'est la moitié d'un moment. Depuis janvier 1968, le Dépôt légal ratisse au mieux la production courante de l'imprimé fait ici. Nous nous donnons, en même temps, l'obligation de glaner tout le relatif au Québec. Comme la femme de Loth, la rétrospective contemple la Sodome du passé et tâche

d'en fixer les morceaux pour constituer une toile de fond. Le monument, cette fois, ne sera pas une statue de sel, mais 150 volumes rendant compte de l'édition nationale de 1821 à 1967.

Les écrivains contemporains font l'objet de notre sollicitude et leurs moindres manuscrits sont recueillis avec dévotion pour monter la mosaïque de notre culture. Mais plus ils commencent à connaître ce qu'ils valent, moins nos moyens ont d'extension et nous vivons dans une tunique de Nessus l'étouffement de nos possibilités en raison des contraintes budgétaires.

Pour pallier à ces inconvénients, nous avons déjà entrepris la restauration et un équipement déjà important nous permet de parer au plus pressé. Le *Rapport du groupe de travail sur la conservation*¹ préconise un Bureau de la conservation pour coordonner la planification de toutes les actions à entreprendre dans ce secteur.

Depuis quelques années, de concert avec les bibliothèques d'universités nous travaillons à développer l'idée d'un entrepôt commun pour soulager des poids morts les grandes collections.

Dans cette perspective, la Bibliothèque nationale poursuit également avec les autorités gouvernementales l'élaboration d'un projet de construction qui permettrait de regrouper les services épars à travers la ville de Montréal.

Nous devons en venir également, dans un avenir le moins lointain possible, à pouvoir établir un programme national de restauration des documents. Il faudra, bien sûr, pouvoir compter sur une répartition budgétaire adéquate qui puisse au moins garantir la conservation de ce que nous acquérons à prix fort. Un laboratoire de

recherche, prévu également dans le *Rapport du groupe de travail sur la conservation*, ne serait pas un luxe pour mieux assurer le traitement de tout le matériel menacé de détérioration.

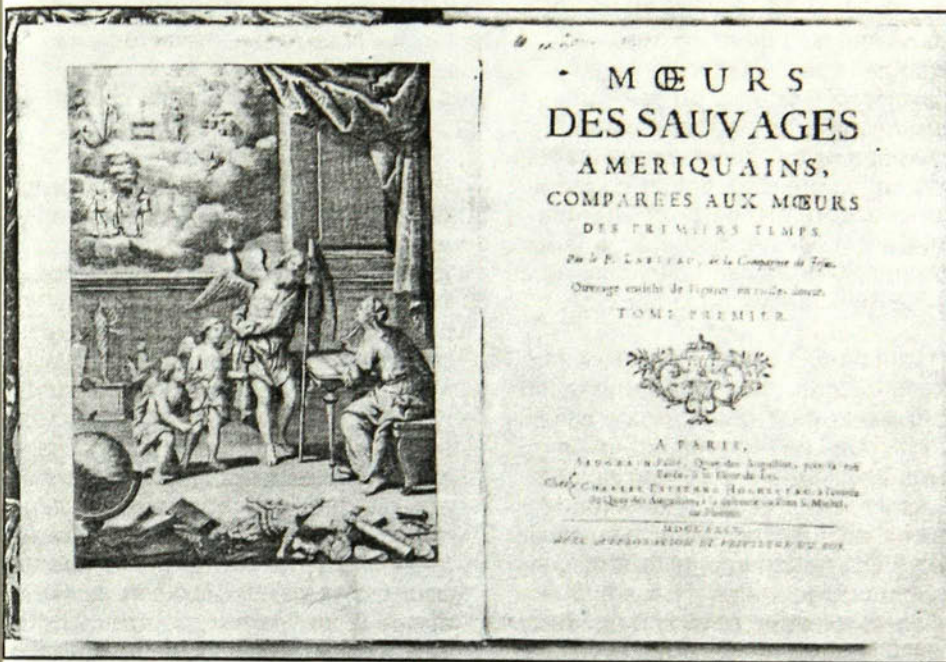
Enfin, un inventaire du patrimoine viendrait compléter ces garanties de garder en mémoire pour nos concitoyens actuels et futurs ce que notre jeune peuple se doit à lui-même et doit aussi à l'humanité comme contribution à l'avancement de la civilisation et à l'évolution de la pensée humaine.

Nos premières limites sont donc d'ordre monétaire. Mais, tout de suite après, vient le manque d'espace. Et déjà devant trop de trésors pour qu'ils en soient tous des vrais, le recul du temps, nos connaissances encore trop courtes, nous empêchent d'avoir accompli le triage indispensable.

Ne portons-nous pas des jugements trop hâtifs sur une oeuvre à la mode? Ignorons-nous des valeurs sûres exprimées dans d'autres oeuvres? Pour être certains de ne rien manquer, nous prenons tout, de toutes les écoles, de tous les courants pour que nos successeurs puissent reconstituer la panoplie complète.

Avons-nous, toutefois, quelques critères qui nous permettent de filtrer l'essentiel? Le passé nous renseigne sur ceux qui ont duré, mais le présent nous offre d'autres barèmes que répudiera sans doute le futur. Bien sûr, certaines institutions encadrent ceux qu'on cherche à consacrer: les Académies, les Sociétés d'écrivains, la publicité des critiques orchestrée en

1. Bibliothèque nationale du Québec. — *Politique de conservation du patrimoine documentaire*: rapport du Groupe de travail sur les politiques de conservation remis au Conseil de la Bibliothèque. Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1979. — 185 p.



sourdine par les éditeurs et les libraires. Mais nous connaissons tous les étoiles d'une nuit. Cocteau n'a pas pu retenir pour nous «*le ciel des fixes*», puisque nous n'avons pas encore, semble-t-il, d'Homère, de Shakespeare ou de Molière en littérature québécoise.

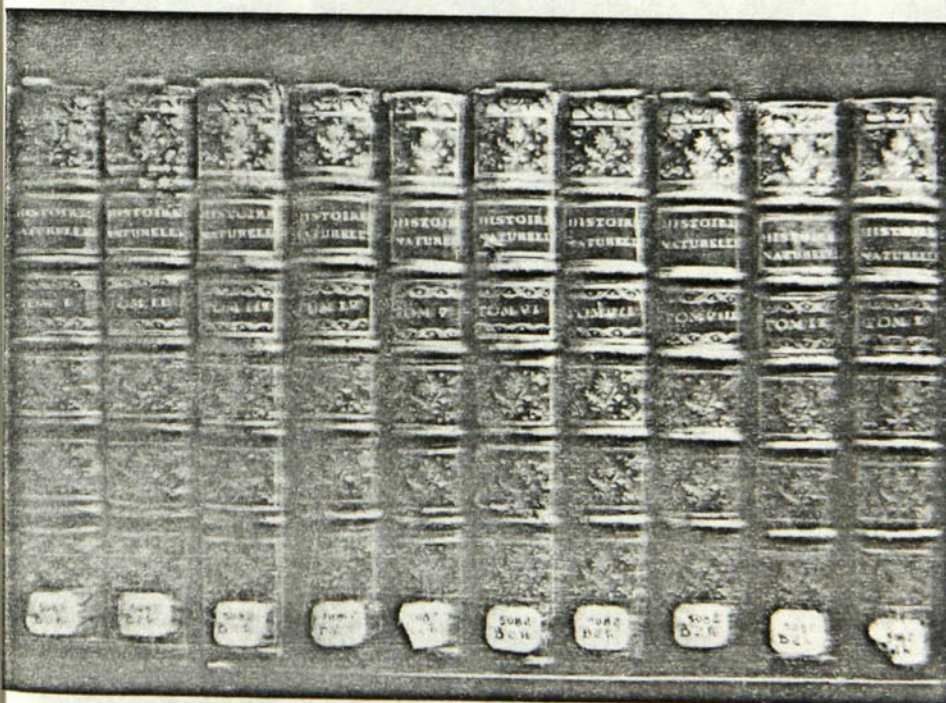
Nous accusera-t-on d'avoir été élitistes? Il est si facile d'être condamné sous ce chef d'accusation. Mais la culture n'est-elle pas, de toutes façons, élitiste? Élitiste par ceux qui peuvent s'offrir le meilleur, élitiste par ceux qui peuvent produire le meilleur — serait-ce le fait des masses? — et où est le meilleur? et qui va en décider?

Une fois toutes ces choses arrêtées, une fois le tri accompli, s'il est possible qu'il se fasse, comment va-t-on faire durer la pensée d'aujourd'hui sur les pauvres supports qui la véhiculent? Que nous réserve la technologie de pointe? Nos microfilms, nos cassettes, nos bandes sonores, ne seront-ils pas bientôt les dinosaures d'une civilisation des mutants?

Reste-t-il, dans cet amoncellement que soigneusement nous empilons, suffisamment de matière récupérable pour transmettre aux générations qui nous suivent ce que nous ont légué celles qui nous ont précédé? Où sont ceux, et en quel nombre, qui connaissent encore ici les techniques anciennes pour reconstituer une reliure d'époque, pour traiter un papier avarié, pour raviver une encre qui s'éteint? Une étude approfondie a tâché de cerner tous ces problèmes.

Même des pays d'avant-garde, comme chez nos voisins du Sud, aux USA, sont pris de vertige devant les ravages à réparer: si la Library of Congress réussissait à microfilmer 20 000 volumes fragiles par année, elle mettrait trois cents ans à épuiser le stock de 6 000 000 de volumes qu'elle a à

Trésor du Département de la réserve: *Mœurs sauvages américaines... ou vivre dans le présent avec la matière du passé en regardant vers l'avenir.*



Buffon, Georges-Louis Leclerc, comte de et Daubenton, Louis-Jean-Marie. *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du roi.* A Paris: de l'Imprimerie royale, 1749-1767. 15 volumes. Reliure en veau. XVIII^e siècle.

traiter!² Les quatre-vingt-deux spécialistes en restauration de la Bibliothèque nationale de France ne viennent pas à bout de conjurer le péril menaçant cette seule collection nationale. Et on ne s'est pas encore occupé des multiples richesses semblables à travers tout le pays.³ Vivement le microfilm et à dose massive pour sauver ce que ne pourra plus manipuler la génération qui nous suit! La Bibliothèque nationale du Québec est justement à mettre au point un programme de microfilmage systématique suivant un ordre de priorité que nous tâchons d'établir selon l'urgence des besoins. À commencer par le papier-journal si fragile, si friable et si éphémère. Et les manuscrits, du même papier et de la même encre que cette époque, survivront-ils mieux? Ils ont ordinairement le désavantage d'exister en exemplaire unique, ou d'être dactylographiés à l'aide de rubans qui laissent aux caractères peu de chances de résister à la lumière, à l'air ambiant et à plus longue échéance, à la durée tout simplement. Quitte à reconstituer par la suite les microfilms qui risqueraient, à leur tour, de subir les atteintes du dépérissement.

Si, malgré tout, on veut sauver les documents dans leur format original pour le chercheur qui veut absolument

toucher la pièce authentique, il faudra qu'on se munisse de rayonnage compact pour réussir à loger l'accumulation incroyable que la presse quotidienne déverse de papier imprimé. Il faudra aussi que l'ensemble des institutions qui se préoccupent de conservation se concertent pour qu'une seule d'entre elles s'impose le devoir d'entreposer. Ne reviendrait-il pas, en fait, à la Bibliothèque nationale?

Devant tant d'interrogations, tant d'incertitudes, et malgré la conviction qu'il existe une obligation de conserver, que faut-il entreprendre dans une institution aussi jeune que la nôtre? Faut-il compromettre cette «mémoire» qui ne fait que commencer à se constituer? Qui ne fait que naître à la conscience d'une identité? Nous avons toujours cherché, en raison de nos racines culturelles, des modèles européens, des évaluations de la culture dans des normes humanistes. La tradition gréco-latine, héritée de France et de nos éducateurs ecclésiastiques, a développé une inconsciente méfiance contre la technologie?

Mais, par ailleurs, notre voisinage avec les Américains, l'évolution de notre bibliothéconomie directement empruntée de nos voisins, le marché nord-américain et nos habitudes de

vie matérielle quotidienne nous portent à utiliser, avant même de les avoir apprivoisées, les nouvelles technologies et nous font presque un cas de conscience de nous tenir à jour.

Serait-il seulement pensable qu'une aussi jeune institution que la nôtre, vouée à la «vénéralité» par son caractère même traditionnellement, si l'on s'en reporte aux modèles européens, en vienne à concilier le respect de textes anciens en leur assurant la survie, du moins à un nombre minimal d'élus! tout en trouvant les ressources et l'imagination nécessaires pour faire durer sur d'autres supports la pensée acquise et les témoignages patiemment accumulés d'un peuple qui se fait? Il nous reste assez de naïveté pour croire que c'est encore possible et que la fin des temps, depuis qu'ils durent, n'est pas pour demain. Après l'espoir, il reste la candeur de croire que d'autres espoirs naîtront du fait de l'être humain, toujours à la découverte de nouvelles ressources.

Roland Auger
Coordonnateur
Collections spéciales

2. Darling (Pamela W.). — Preservation: a national plan at last?: In: *Library Journal*, Feb. 15th, 1977, p. 447.
3. Caillet (Maurice). — Rapport [sur le plan de sauvetage des collections de la Bibliothèque nationale] 14 mai 1979: In: *Livres de France*, n° 7, mars 1980, p. 61.

LA BIBLIOGRAPHIE NATIONALE OU LA MÉMOIRE DE LA NATION

C'est le programme d'envergure internationale, le Contrôle bibliographique universel (C.B.U.) qui indique la direction à suivre dans le domaine de l'information bibliographique. Déjà inscrit comme objectif à long terme de l'Unesco et de la FIAB, le C.B.U. vise à créer un système mondial pour le contrôle et l'échange de l'information bibliographique. Cependant, la mise en place du C.B.U. exige, comme condition préalable, l'application du programme par des composantes nationales. Et, dans le cadre du contrôle bibliographique québécois, la Bibliothèque nationale du Québec a souscrit d'emblée à ce programme. La composante québécoise constitue un chaînon qui la relie aux autres composantes pour former et développer sur le plan international, le C.B.U.

L'Agence bibliographique nationale

Les articles 5, 8 à 11 de la loi de la Bibliothèque nationale du Québec imposent à celle-ci de jouer au Québec le rôle d'agence bibliographique. Ces articles de la loi s'articulent autour du dépôt légal des documents et de l'obligation de compiler une bibliographie nationale. Ces dispositions lui permettent d'assumer graduellement le Contrôle bibliographique des documents. C'est ainsi qu'au sens strict, comme toute agence bibliographique, la Bibliothèque nationale du Québec compile et publie la bibliographie des documents produits sur son territoire.

Les services qui participent à la fonction inhérente à la production de la *Bibliographie du Québec* assument chacun à leur étape un rôle essentiel et complémentaire de toute agence bibliographique. D'une part, le Service de catalogage rédige et publie depuis 1968 la bibliographie courante des documents produits au Québec. D'autre part, le Bureau de la bibliographie rétrospective compile l'autre volet, celui

de la bibliographie rétrospective couvrant la période allant de 1821 à 1967.

À la fonction principale et essentielle dévolue au sens strict à l'agence bibliographique s'ajoutent des fonctions additionnelles et complémentaires pour lesquelles l'agence a prévu des structures et des mécanismes. D'abord, la Bibliothèque nationale du Québec s'est donné un Bureau du dépôt légal qui applique les articles 8 à 11 de la loi et les règlements concernant le dépôt des documents. Le Bureau voit non seulement à la détection des documents publiés au Québec depuis 1968 mais aussi à leur réception en deux exemplaires. Ceux-ci, une fois enregistrés et décrits, s'intègrent à la collection nationale déjà composée de documents de l'édition nationale antérieure à 1968. Précisons qu'il s'agit des monographies, des publications en série et des documents cartographiques des secteurs privé et public.

Le Bureau du dépôt légal assume également la mise en application du système international pour la numérotation des livres (ISBN). En effet, la Bibliothèque nationale du Québec, à titre de représentante de l'Agence francophone pour la numérotation internationale du livre (AFNIL) et avec l'accord de l'Agence ISBN internationale, attribue depuis janvier 1979 les numéros ISBN¹ aux éditeurs francophones canadiens.

La bibliographie nationale courante et rétrospective

La bibliographie nationale publiée sous le titre *Bibliographie du Québec*, constitue l'application de l'article 5c de la loi qui stipule de « compiler et publier périodiquement la bibliographie courante et la bibliographie rétrospective des documents qui sont publiés au Québec ainsi que ceux qui sont publiés à l'extérieur du Québec et dont le sujet principal est le Qué-

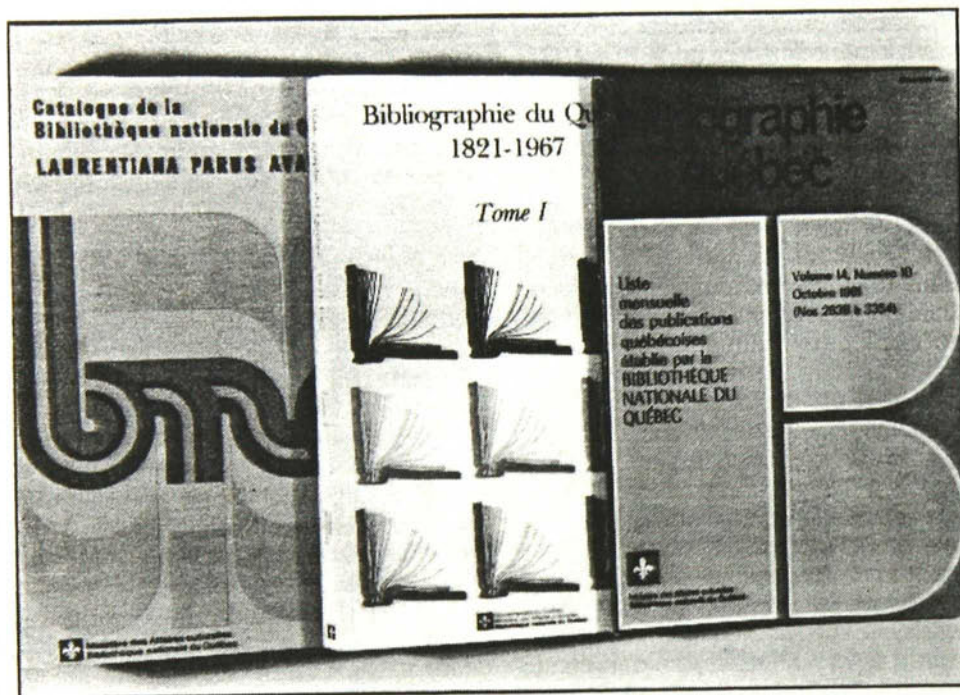
bec. ». La Bibliothèque offre une couverture bibliographique aussi complète que possible autant pour la partie courante que pour la partie rétrospective qui est à la mesure de ses moyens et des ressources dont elle dispose.

La bibliographie nationale courante signale les documents publiés au Québec et soumis au dépôt légal. Ce sont toutes les monographies, toutes les publications en série (journaux, revues, publications annuelles) et tous les documents cartographiques émanant aussi bien du secteur privé que du secteur public. Chaque document est décrit d'une façon définitive d'après les normes de la description bibliographique internationale normalisée (ISBD) spécifique à chaque catégorie de documents. En se conformant aux divers ISBD, c'est le niveau maximal d'information qui est fourni dans chaque notice bibliographique. Les vedettes principales et secondaires des auteurs nationaux sont établies d'après les *Règles de catalogage anglo-américaines*². Les vedettes-matière sont exprimées d'après le *Répertoire de vedettes-matière* de la Bibliothèque de l'Université Laval.

Devant la prolifération de toutes les catégories de documents, l'agence ne couvre pas l'exhaustivité de la documentation québécoise. Cependant, les documents cartographiques sont signalés depuis cette année dans la bibliographie nationale courante, à la suite de l'entrée en vigueur le 1^{er} avril 1981 de leur dépôt légal. Les autres catégories de documents, les micro-

1. Bibliothèque nationale du Québec. Bureau du dépôt légal. — *Répertoire des numéros ISBN attribués par la Bibliothèque nationale du Québec* . — Montréal, 1981. — 122 p.

2. *Règles de catalogage anglo-américaines* , 2^e ed. — Montréal, AS-TED, 1980. — 938 p.



éditions, les disques, les partitions musicales, les thèses et les mémoires seront intégrés progressivement au fur et à mesure des possibilités de développement.

La bibliographie nationale rétrospective dresse l'inventaire complet de ce qui a été publié ou imprimé avant la mise en application du dépôt légal des documents en 1968. Pour atteindre cet inventaire complet, la Bibliothèque dispose d'autres méthodes de détection et de dépistage des documents. C'est à long terme que l'inventaire complet de la mémoire de la nation sera réalisé. Il s'agit du recensement de l'édition nationale antérieure à la création de la bibliographie nationale courante. Devant la couverture bibliographique lacunaire allant des années 1800 à 1967, la Bibliothèque nationale du Québec a entrepris cet autre volet de la bibliographie nationale afin d'assumer pleinement sa participation au C.B.U. La partie de la bibliographie rétrospective présentement en préparation couvre les années 1821 à 1967. Elle décrit les monographies du secteur privé dont le nombre peut atteindre 150 000 titres. Pour les fins de cette partie de la bibliographie rétrospective, l'édition nationale comprend tout ce qui a été publié ou imprimé sur le territoire québécois durant cette période. Elle se limite aux monographies du secteur privé qui englobent cependant les livres, les brochures, les livres de classe, les thèses universitaires publiées, les tirages à part, les publications faisant partie d'une série, les ouvrages illustrés, les albums et livres et brochures illustrés, les albums et livres d'images pour les enfants, les publications éditées à des fins publicitaires, les programmes de spectacles, d'expositions, de foires, etc. et les statuts et bilans de sociétés, les directives, les circulaires, les oeuvres musicales et les atlas.

Cette bibliographie exclut notamment les publications en série, les mo-

nographies du secteur public, les cartes, les partitions musicales, les disques et les thèses, qui feront l'objet de projets que la Bibliothèque nationale du Québec entreprendra le cas échéant. La description bibliographique observe les mêmes règles et les mêmes normes que pour l'autre volet de la bibliographie nationale.

L'autre partie de la bibliographie rétrospective, qui s'étend depuis l'introduction de l'imprimerie en 1764 jusqu'à 1820, est en élaboration au Département de la réserve sous la forme d'un *Catalogue collectif des impressions québécoises antérieures à 1821*. Dans ce projet, comme pour d'autres, il faut d'abord inventorier, préparer des catalogues de collection ou des catalogues collectifs. Cette étape constitue un jalon qui accélère la rédaction d'une bibliographie nationale par période ou par catégories de documents. Le catalogue collectif, dont l'origine doit être attribuée au sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), se propose dans une première phase de répertorier tous les documents imprimés au Québec avant 1821 et qui sont conservés dans les fonds anciens de la Bibliothèque nationale du Québec, des bibliothèques universitaires et de la Bibliothèque de la ville de Montréal. Le dépistage et l'identification des documents se fait d'abord à partir du *Catalogue des Laurentiana parus avant 1821*³, puis ensuite par des dépouillements de catalogues et de répertoires. Une fois achevé, le catalogue collectif con-

tiendra entre 800 et 1 000 notices bibliographiques des catégories suivantes de documents: livres, pamphlets, textes imprimés sur une seule feuille, publications officielles et publications en série annuelles (almanachs et calendriers). Cette entreprise collective accélérera la compilation par la Bibliothèque nationale du Québec de la bibliographie nationale complète de cette période artisanale de l'édition et du livre imprimé.

La publication de la *Bibliographie du Québec*

En raison de l'usage plus traditionnel du papier, en raison également de l'accessibilité plus difficile de la micro-pie, la *Bibliographie du Québec* paraît sur support papier. D'abord trimestrielle, la bibliographie devient mensuelle en avril 1972. Divisée en deux sections, elle présente les notices bibliographiques des monographies et des publications en série du secteur privé dans la première, et celles du gouvernement du Québec dans la seconde. Deux index alphabétiques, l'un des auteurs, collaborateurs et titres, l'autre des vedettes-matière renvoient aux notices correspondantes des deux sections. Des index annuels et quinquennaux sont aussi compilés pour faciliter la recherche. De format 7" x 10½", (17.5 x 26.5 cm), la *Bibliographie du Québec* est disponible depuis 15 ans gratuitement aux institutions et associations sur demande écrite.

La *Bibliographie du Québec 1821-1967*, également publiée sur pa-

pier et dans le même format, paraît depuis 1980. Le programme de publication doit s'échelonner sur plusieurs années. Chaque tome comprend deux volumes: un volume de 1 000 notices et un volume de 6 index. Le volume d'index comprend: 1° l'index des auteurs, éditeurs intellectuels, compilateurs, coauteurs, collaborateurs, préfaciers, traducteurs, illustrateurs, collectivités, titres et collections; 2° l'index des éditeurs; 3° l'index des imprimeurs; 4° l'index chronologique; 5° l'index des lieux d'édition; 6° l'index onomastique des sujets. Une première refonte des 6 index est prévue après la publication des 5 premiers tomes. Par la suite, des refontes d'index seront publiées à tous les dix tomes.

Déjà toutes les données bibliographiques de la *Bibliographie du Québec* depuis 1968, de même que celles des 5 premiers tomes de la *Bibliographie du Québec 1821-1967* sont enregistrées dans la banque de données bibliographiques de la Bibliothèque nationale du Québec selon les formats de communication spécifiques à chaque catégorie de documents. Produite par procédés automatisés, la *Bibliographie du Québec* est également disponible sur ruban magnétique. Et, graduellement, le contrôle bibliographique de tous les documents de toutes les périodes sera assuré à l'aide de procédés automatisés.

Louise Filion
Responsable
Bureau de la bibliographie
rétrospective

3. Bibliothèque nationale du Québec. *Laurentiana parus avant 1821*. — Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1976. — 416, 120 p.

QUE DE RICHESSES ET DE TRÉSORS À DÉCOUVRIR!

En 1973, suite à l'Année internationale du livre décrétée par l'Unesco en 1972, la Bibliothèque nationale du Québec avait offert à la Bibliothèque nationale de France l'exposition d'une rétrospective du *Livre québécois 1764-1972*.¹ Nous ne prétendions par rivaliser avec la France, mais si modestes qu'ils soient, ces «trésors» étaient les nôtres et nous étions fiers de les faire voir.

Qu'en est-il maintenant de ces collections? Quels sont les prototypes les plus illustres que nous pourrions offrir à l'admiration des bibliophiles? Parlons d'abord de l'héritage européen, source de notre culture et ferment de l'évolution de la pensée.

Les incunables d'abord, et au vrai sens du mot. Car, abusivement, on a qualifié d'«incunables canadiens» les premiers imprimés au pays, depuis 1764 jusque vers le milieu du XIX^e siècle. Philippe La Ferrière en a fait un relevé impressionnant au cours de sa conférence du 27 avril 1966 devant la Société historique de Montréal,² non seulement des incunables comme tels — il en cite un — mais de l'ensemble des collections.

En 1978, nous avons pu recueillir des Franciscaïns de la rue de l'Alverne, à Québec, 69 incunables. Pour 7 de ces titres, nous possédons l'unique exemplaire connu en Amérique du Nord. Une centaine d'autres ouvrages couvrant la première moitié du XVI^e siècle ont été aussi acquis par la même occasion. Il s'agit surtout de commentaires d'oeuvres théologiques et philosophiques comme celle de St-Thomas, St-Albert le Grand, quelques commentaires de classiques latins aussi, comme Cicéron et Virgile.

En général, le XVI^e et le XVII^e siècles sont assez largement représentés. Souvent, dans le passé, quand les bibliothèques universitaires étaient

moins bien nanties, on orientait volontiers les chercheurs vers la Bibliothèque Saint-Sulpice. Il reste que nous détenons encore plusieurs ouvrages anciens que même ces institutions n'ont pas toujours. La Ferrière, déjà cité, signale des Aldes Manuce et des Elzvier, une édition originale des *Pensées* de Pascal, une édition contemporaine des *Voyages de Champlain* (1632), les *Magarinales* de Scarron et, évidemment, plusieurs éditions des classiques connus comme Corneille, Molière, Descartes, La Bruyère et bien d'autres.

Pour notre histoire, il ne faut pas ignorer les documents qui rappellent nos origines, comme ces publications rarissimes sur la Guerre de Sept ans, l'ouvrage de Pierre Kalm, *Lescarbot* (1609), les *Relations* des Jésuites (1611-1672), dont nous possédons plusieurs volumes avec les variantes. Lahontan, Hennepin et combien d'autres sans qui l'histoire de la Nouvelle-France resterait bien fragmentaire.

Dans la suite des temps, l'imprimé s'est perpétué. En plus des richesses rares mais précieuses, déjà accumulées chez nous, l'imprimerie allait faire son apparition en sol québécois, mais seulement avec le «régime anglais», c'est-à-dire après que la France eût cédé la Nouvelle-France à l'Angleterre en 1763. L'imprimé, jusque là, ne se faisait qu'en Métropole. Dès 1764, Brown et Gilmour s'installèrent à Québec et publièrent la *Gazette de Québec*, des ordonnances, (en anglais), des catéchismes et livres de prières (en français, en algonquin, en abénaquis), et des ouvrages de droit dont l'un des plus célèbres est *Le traité de la loi des fiefs*, de François-Joseph Cugnet (1775).

C'est en 1776, à Montréal, que Fleury Mesplet et Charles Berger commencent à publier *Ouvrages religieux pour la Confrérie du Très Saint-Sacrement*, le *Traité de Paris*, en fran-

çais et en anglais (1783) et des almanachs fort précieux comme sources de renseignements sur l'époque. La Bibliothèque en possède une des collections les plus complètes. Le successeur de Brown et Gilmour, à Québec, Neilson s'en inspire et publie lui aussi ce genre d'ouvrages (1780). Nous avons l'oeuvre du premier auteur dramatique québécois Colas & Colinette de Joseph Quesnel (1788).

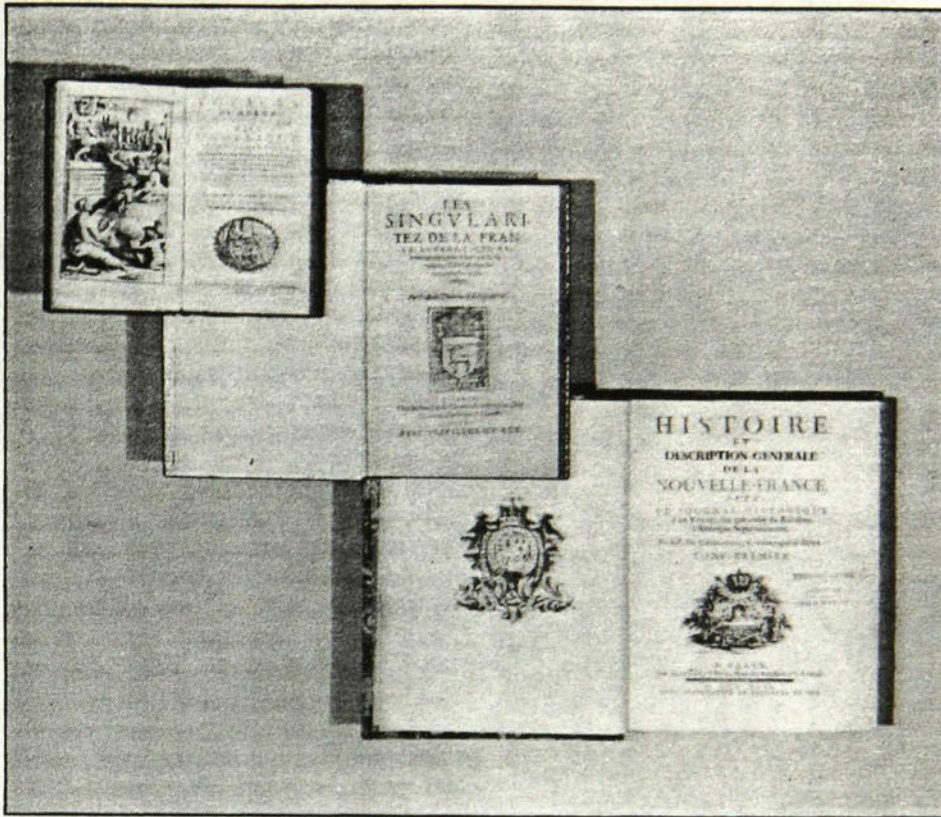
Il faudrait citer encore Denis-Benjamin Viger, Michel & Maximilien Bibeau, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, François Perrault, F.X. Garneau, les fondateurs de l'Institut Canadien et de l'École littéraire de Montréal, pour avoir une idée de l'essor que tentait de prendre notre peuple dans le domaine de la pensée. Ils sont tous des témoins importants de cette époque et nous conservons avec soin leurs oeuvres.

Pour nous, l'époque contemporaine dans le domaine de l'imprimerie, nous l'avons fixée à 1820. Jusqu'à date et antérieurement, nous conservons tous ces livres à la Réserve.

Avec eux voisinent les éditions précieuses de notre époque. Depuis quelques années, le livre d'artistes a pris au Québec un élan remarquable. Les prix qu'ils atteignent sur le marché ne peuvent manquer de nous les faire remarquer. Mais admettons qu'il se produit des oeuvres de grandes qualités artistiques, autant par le choix des papiers, des caractères d'imprimerie, des illustrations évidemment, et les efforts de création des relieurs. Nommer des contemporains est toujours très gênant pour ceux qu'on oublie, mais le

1. Bibliothèque nationale du Québec. — *Le livre québécois 1764-1972*. — Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1972. — 168 p.

2. La Ferrière (Philippe). — *Les origines de la Bibliothèque Saint-Sulpice et ses trésors*. — Texte polycopié. — 18 p.



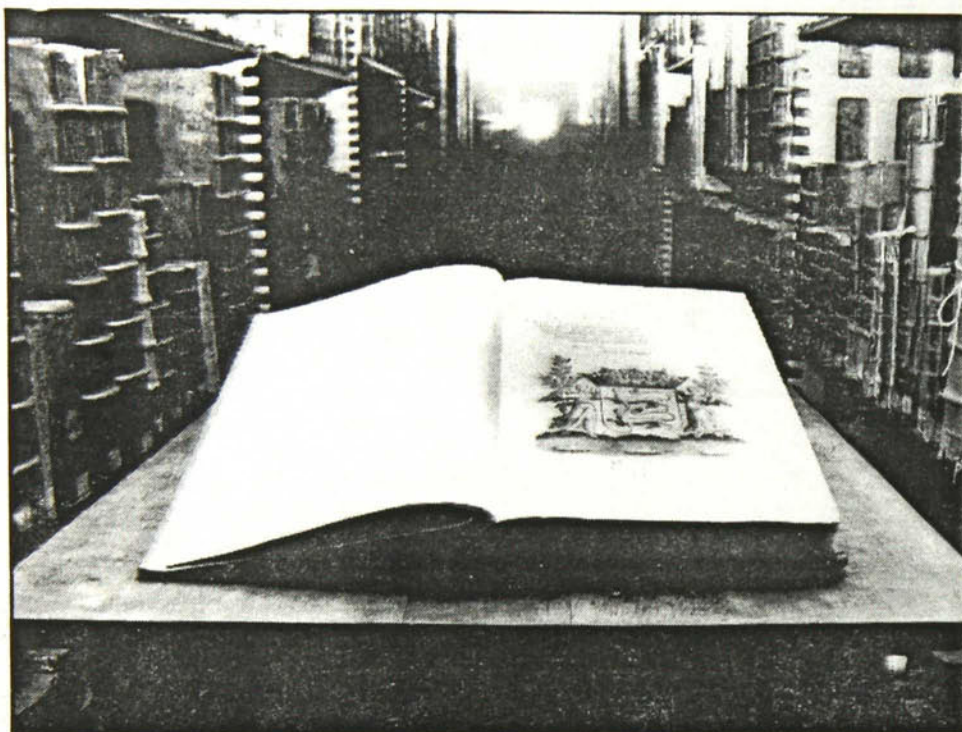
Quelques exemples de l'héritage européen source de notre culture et ferment de l'évolution de la pensée.

Répertoire des livres d'artistes au Québec 1900-1980 préparé par les soins de madame Hould et publié par la Bibliothèque nationale leur fera justice.

Et parlant de nos contemporains, nous ne pouvons ignorer que les milliers de documents reçus chaque année par le Dépôt légal constituent un enrichissement considérable pour notre patrimoine national. Oeuvres d'imagination ou ouvrages scientifiques, livres illustrés ou même livres de poche, livres pour enfants ou bien ouvrages à gros caractères pour personnes handicapées, monographies ou publications en série, tous ces ouvrages deviennent partie intégrante de cette richesse que la Bibliothèque nationale du Québec continue d'accumuler et de rendre disponible. Comme aussi, toutes ces publications témoignent du dynamisme intellectuel des Québécois.

La Bibliothèque Saint-Sulpice, devenue la Bibliothèque nationale, avait déjà — nous référons de nouveau à La Ferrière — recueilli des collections particulières, celle de Napoléon Bourassa, rassemblée par Anne Bourassa qui avait racheté une partie de la collection de son grand-père Louis-Joseph Papineau. La collection Jeanne de La Sougé en était une autre. Depuis, nous pouvons compter dans ce secteur la collection Gabriel Nadeau et la collection Claude-Henri Grignon. Ces deux dernières s'inscrivent cependant dans les démarches entreprises aux collections spéciales, notamment au Département des manuscrits. Depuis 1970, nous faisons des efforts particuliers pour recueillir les manuscrits d'écrivains et, chemin faisant, parfois leurs collections particulières d'ouvrages.

Parmi les fonds de manuscrits les plus prodigieux, on peut citer les poèmes retrouvés de Nelligan, le fonds Gustave-Lamarche, le fonds Louis-



Du Moulin, Gabriel. Histoire générale de Normandie. Contenant les choses mémorables advenues depuis les premières courses des Normands payens, . . . jusques à la réunion de la Normandie à la Couronne de France. Par M. Gabriel Du Moulin; . . . À Rouen: chez Jean Osmont, 1631. Reliure en veau. XVII^e siècle.

Dantin (Collection Gabriel-Nadeau). Nous en oublions d'aussi importants, mais ce n'est pas le lieu de produire un inventaire.

Parallèlement aux manuscrits, nous recueillons des affiches, des programmes, des catalogues d'expositions, des gravures, des photos, des cartes postales et toutes autres espèces de documents qu'on appelle «non-livres».

Un secteur particulier se développe présentement avec les partitions musicales. Nous y avons joint une importante collection de disques (les 6 000 disques de la collection Vaillancourt) et nous comptons continuer à développer l'audio.

Mais, en ce qui concerne l'imprimé courant, il ne faut pas négliger de rap-

peler la publication de la Bibliographie rétrospective du Québec. Nous avons commencé par relever d'abord ce qui se trouve dans nos collections. On traite toutes les éditions et les réimpressions de l'édition nationale. On s'étonnera peut-être d'y retrouver un certain nombre d'ouvrages français. C'est pendant la guerre de 1939-1945. La convention de Berne a été alors suspendue pour permettre de continuer la diffusion des ouvrages français dont les éditeurs se trouvaient, en raison des circonstances, en difficulté.

Dans la production québécoise de cette époque, on découvrira une abondance de brochures: discours électoraux, polémiques, lettre circulaire des évêques, mandements, al-

bums souvenirs, etc. Les registres paroissiaux, les manuels scolaires surtout, à tirage élevé, ont fait l'objet de beaucoup d'éditions.

Déjà au début du XIX^e siècle, on réimprimait ici des ouvrages français et anglais. Au XX^e siècle, on commence à les composer ici-même. Depuis 1960, on note un changement encore plus important dans l'édition: des thèses, des tirés à part, des ouvrages illustrés, des albums pour enfants, des livres d'artistes apparaissent tour à tour de plus en plus nombreux.

La reprographie nous a permis de sauver de la destruction plusieurs journaux parus à des périodes cruciales de notre histoire. On peut citer en exemple le *Journal historique de Saint-Eustache*, pendant ce qu'on a appelé la Rébellion de 1837-1838.

Enfin, un dernier secteur mérite aussi une mention importante, celui des cartes et plans. Plus de 15 000 cartes sont accumulées, quelques-unes très rares et très anciennes. Pour le plus grand nombre, c'est la production des services gouvernementaux tant au provincial qu'au fédéral.

Ces richesses sont à notre mesure, celles d'un pays jeune, de courte tradition, mais aussi à la mesure d'une ferveur d'un peuple qui veut manifester son identité et la faire valoir dans toutes les disciplines de l'intelligence. Si la religion, les lettres, l'histoire, ont été jusqu'ici les temps forts de notre expression, une diversité s'amorce qui s'étend du côté des sciences, de l'économie, on va plus loin dans les arts, la sociologie se développe, et prend forme graduellement sous ses différentes facettes la «mémoire» de notre nation.

Roland Auger
Coordonnateur
Collections spéciales

REMETTRE SUR LA PLACE PUBLIQUE LES RICHESSES QUI SE TROUVENT DANS LES VOÛTES

Les bibliothèques nationales dans le monde ont (et auront dans les décennies à venir) été influencées profondément, dans l'évolution de leurs orientations, par la mise en place de deux programmes d'envergure universelle, soit le Contrôle bibliographique universel (C.B.U.) et la Disponibilité universelle des publications (D.U.P.).

Ces deux programmes, dont la réalisation implique au premier plan la participation des bibliothèques nationales, portent sur l'accessibilité bibliographique et physique des documents produits et publiés dans chaque pays.

La Bibliothèque nationale du Québec, à l'égale des autres bibliothèques nationales, participe pleinement à la mise en oeuvre de ces programmes et ce faisant elle donne un sens accru à l'une de ses grandes fonctions déjà établies: la mise en valeur du patrimoine documentaire québécois.

Vues dans des perspectives de finalité, les autres fonctions de la Bibliothèque nationale du Québec convergent nécessairement vers la «mise en valeur de notre patrimoine documentaire national». Même la fonction de conservation, dont l'importance est fondamentale dans toute bibliothèque nationale, n'a de sens que si elle garantit, grâce à l'apport de nouvelles technologies, l'exploitation à long terme (sinon pour des siècles à venir) des documents de l'édition nationale.

Cette fonction de mise en valeur du patrimoine documentaire québécois qu'assume la Bibliothèque nationale du Québec s'inscrit d'ailleurs dans les orientations majeures du ministère des Affaires culturelles dont la Bibliothèque relève administrativement. En effet, parmi les quatre fonctions essentielles qu'assume ce ministère, figure celle de la diffusion des biens culturels qui, d'ailleurs, s'est traduite

en terme de politique dans le Livre bleu publié par le ministre d'état au développement culturel d'alors, monsieur Camille Laurin:

«Pour que s'actualise son droit à la culture, le citoyen doit pouvoir accéder librement et facilement à tous les biens culturels, malgré les contraintes géographiques, économiques et sociales.»¹

Les axes majeurs

L'actualisation et le développement de la fonction à la Bibliothèque nationale du Québec s'effectue selon trois axes majeurs qui, dans les faits et pour des fins d'administration budgétaire, peuvent se traduire en terme de programmes: la communication et l'exploitation de la documentation, les publications et la promotion.

Sous l'axe «communication et exploitation de la documentation» figurent les activités qui suivent: la consultation sur place, le prêt entre bibliothèques, la reprographie, l'orientation du lecteur, les expositions régulières des collections et des acquisitions, l'initiation à la bibliothèque et à ses services, l'élaboration de dossiers documentaires et de compilations bibliographiques, l'accès aux bibliothèques universitaires québécoises offert aux chercheurs, sur autorisation, selon une entente intervenue entre la Bibliothèque nationale du Québec et le Sous-comité des bibliothèques universitaires de la CREPUQ². À ces activités déjà en place, pourraient s'ajouter, dans un avenir assez rapproché, la mise sur pied de deux services utilisant un système gratuit de communication téléphonique à l'échelon du territoire québécois entre la Bibliothèque et ses usagers (individus et collectivités): l'un portant sur les localisations bibliographiques pour des fins de prêt entre bibliothèques et s'adressant aux petites et moyennes bibliothèques ne disposant

pas d'équipement rapide de télécommunication, l'autre visant à offrir un service formellement structuré d'information bibliographique sur la documentation québécoise.

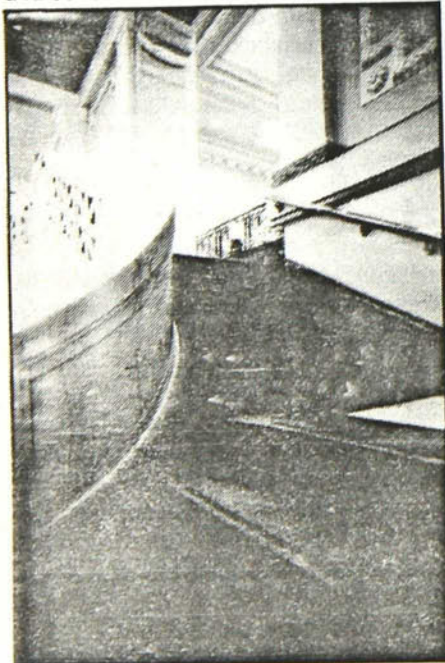
Le deuxième axe autour duquel s'articule la fonction porte sur les publications³. Les publications constituent en effet pour une bibliothèque nationale un moyen privilégié de diffuser, auprès d'une vaste clientèle, l'information bibliographique sur le patrimoine documentaire québécois. Certaines de ces publications sont spécifiées dans la loi qui régit la Bibliothèque nationale du Québec: elles portent sur la diffusion de la bibliographie nationale courante et rétrospective et d'un index des principales revues québécoises. D'autres visent à faire connaître (par l'élaboration de catalogues, guides et inventaires) ses collections, à diffuser sous microformes des documents québécois ainsi reproduits par la Bibliothèque pour des fins d'acquisition ou de conservation ou à rendre publics des documents inédits provenant de ses fonds ou des études provenant de l'analyse de ses fonds.

Le troisième axe se rattache à la promotion même de l'institution: il comprend des activités plus spécifiquement reliées à la fonction: la publication du *Bulletin* de la Bibliothèque, l'organisation de visites spécialisées à l'intention de diverses clientèles, l'accueil de groupes qui sollicitent des visites d'information, l'organisation de stands d'expositions lors de congrès

1. *La politique québécoise du développement culturel* (Québec, Editeur officiel, 1978), v. 1, p. 6.
2. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec.
3. La liste complète figure dans la deuxième édition du *Catalogue des publications* de la Bibliothèque paru récemment. Ce Catalogue est disponible sur demande.



Quelques rayons de la Réserve où l'on garde, dans des conditions de température et d'humidité contrôlées, des richesses fabuleuses de la pensée des derniers siècles. L'obscurité contribue également à la conservation de la couleur des cuirs.



L'escalier qui conduit à la salle de lecture de la Bibliothèque témoigne de la volonté des constructeurs d'alors, les Messieurs de Saint-Sulpice, de faire de cet édifice un «palais du livre» à l'architecture accueillante.

ou colloques, la tenue d'expositions de prestige et leur circulation dans diverses bibliothèques intéressées en dehors de Montréal, l'aménagement et l'animation d'une salle permanente d'information et d'accueil dans les locaux de l'édifice principal. La réalisation de ces activités implique, au plan des moyens, l'élaboration d'éléments de promotion et une publicité suivie auprès des media.

Les usagers

À titre d'institution nationale, la Bibliothèque nationale du Québec dessert d'abord la collectivité québécoise mais aussi la collectivité internationale par le biais de sa pleine participation aux programmes universels d'échanges d'informations bibliographiques et de communication des documents. Au plan national sa clientèle porte autant sur les collectivités⁴ que sur les individus qui viennent sur place ou communiquent à la Bibliothèque par téléphone ou par correspondance.

Qui sont les usagers qui consultent sur place les documents, tant dans les salles à vocation encyclopédique que dans les départements spécialisés (manuscrits, cartes et plans, réserve)? Ils comprennent, dans des proportions difficiles à définir, des étudiants et professeurs, des spécialistes qui oeuvrent dans le secteur de l'information (journalistes, recherchistes, etc.), des chercheurs, des professionnels des secteurs privé et public, des autodidactes et des simples citoyens qui viennent consulter sur place soit pour des recherches personnelles ou pour des fins de loisir culturel. Seul un sondage, que la Bibliothèque devrait d'ailleurs entreprendre à périodicité régulière, pourrait permettre de répondre de façon précise à cette question. Un tel sondage portant à la fois sur l'identification de la clientèle et sur le degré de satisfaction de ses besoins s'avérerait très utile en vue de définir des

programmes plus pertinents de promotion.

Perspectives

Dans le but d'assurer un développement mieux articulé et plus cohérent de la fonction, la Bibliothèque a mis sur pied un Groupe de travail chargé de définir et d'explicitier cette fonction et d'en dégager les éléments d'une politique. Le *Rapport* de ce Groupe de travail, qui vient d'être déposé, définit des orientations à moyen terme qui, si elles sont adoptées, permettront à la Bibliothèque d'assumer plus pleinement cette fonction.

Dans une société québécoise dont le souci est de se donner les pleins moyens de son épanouissement culturel et de s'ouvrir plus largement au monde extérieur, la Bibliothèque nationale est appelée à assumer un rôle important dans le secteur de ses compétences: tout en préservant les témoignages écrits de l'identité de la nation, elle doit pouvoir contribuer à une large accessibilité, bibliographique et physique, du patrimoine documentaire national.

Réal Bosa
Coordonnateur
Services publics

4. Institutions diverses qui reçoivent par abonnements le *Bulletin de la BNQ*, la *Bibliographie du Québec* ou qui acquièrent nos publications en général.

L'informatique d'hier à demain

LES VIEUX PARCHEMINS À L'HEURE DE L'AUTOMATISATION

Dès la création de la Bibliothèque nationale du Québec en 1968, l'informatique et l'automatisation des fonctions deviennent des préoccupations. Les premières années furent consacrées aux priorités telles que l'établissement du Dépôt légal et la production de la *Bibliographie du Québec* courante, sans toutefois ignorer l'automatisation. La première action fut de déléguer un de ses employés à l'University of California à Los Angeles, U.S.A. pour qu'il y acquière des connaissances en automatisation des bibliothèques.

En 1971, une étude de base sur les objectifs et les moyens de réalisation de l'automatisation a débuté à la Bibliothèque nationale du Québec. Cette étude débouche sur un plan global d'automatisation sur lequel s'appuieront les développements subséquents¹.

La Coordination de l'informatique est créée et son mandat se résume à:

«1) Constituer les données bibliographiques qu'elle contrôle en une banque à lecture automatique;

«2) Communiquer de façon rapide et complète aux bibliothèques et centres d'information du Québec les données bibliographiques qu'elle contrôle;

«3) Déterminer et mettre en opération les sous-systèmes relatifs à l'utilisation optimale de tels fichiers automatiques, qu'il s'agisse d'exploitation interne, locale, nationale ou internationale».²

Cette même année, l'équipe multidisciplinaire de l'informatique commence à se constituer afin de mettre en place les éléments de base de l'automatisation des fonctions de la Bibliothèque nationale du Québec.

Dès le début, la philosophie sous-jacente à l'automatisation a été: «*lentement mais sûrement*». L'objectif premier était de constituer une banque de données bibliographiques couvrant la documentation québécoise, banque devant être exploitée de façon maximale. Prévoyant l'utilisation d'une nouvelle technologie susceptible d'engendrer une résistance au changement, il a été convenu de sensibiliser le personnel au contexte de l'utilisation de l'ordinateur et d'impliquer directement dans le processus les secteurs concernés. De plus, la normalisation systématique des méthodes de travail ainsi que le respect absolu des normes internationales reconnues étaient devenus une nécessité.

Plusieurs facteurs, entre autres le volume relativement petit des données bibliographiques à traiter et les ressources financières plutôt modiques, rendaient difficile, voire impossible, la justification des investissements exigés par l'acquisition de ressources dédiées, ressources humaines, équipement et programmation. Vu la disponibilité au gouvernement du Québec de structures applicables aux besoins, la Bibliothèque nationale du Québec a décidé de travailler en collaboration avec le C.T.E.D. (Centre de traitement électronique des données) du ministère des Finances: la normalisation, l'analyse fonctionnelle et la saisie des données s'effectueraient à la Bibliothèque nationale du Québec, tandis que l'analyse organique, la programmation et le traitement des données seraient réalisés au C.T.E.D. Ce mode de fonctionnement est encore en vigueur, sauf que le C.T.E.D. a depuis été absorbé par le B.C.I. (Bureau central de l'informatique).

Suite à une première étude³ préliminaire, il est donc décidé de procéder à une expérience pilote de production des index de la *Bibliographie du*

Québec: refontes pluriannuelles, index annuels, index mensuels.

Expérience pilote: index 1968-1972⁴

Cette première expérience visait à assurer un départ solide qui ne permettrait plus de reculer: elle identifiait un sous-ensemble relativement restreint d'éléments bibliographiques qui permettrait d'acquérir une expertise valable, mais qui permettrait également d'obtenir des résultats significatifs en terme de retombées positives sur le travail manuel, en éliminant un certain nombre d'opérations répétitives de classement, de dactylographie, de vérification et de typographie.

Dans le cadre de ce projet, seuls les éléments bibliographiques utiles à la fabrication des entrées d'index ont été retenus et codifiés (les notices seront complétées plus tard) selon un format maison compatible en grande partie avec le Format MARC canadien⁵ qui n'était pas officiel à ce moment-là. La combinaison des méthodes traditionnelles de production des notices et

1. Bibliothèque nationale du Québec. — *Projet global d'automatisation de la Bibliothèque nationale du Québec*. — Montréal, février 1972. — Pagination multiple.
2. Id., p. 2.
3. Nguyen Mgoç (Lan). — *Rapport de l'étude en vue de la mécanisation des opérations de la Bibliothèque nationale du Québec*. — Québec, C.T.E.D., décembre 1972.
4. Fontaine (Marcel). — L'index quinquennal de la Bibliographie du Québec: In: *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, vol. 7, n° 4, décembre 1974, pp. 5-8. Le projet d'un index 1968-1972 est par la suite devenu un index sexennal 1968-1973.
5. Bibliothèque nationale du Canada. Direction de la planification. Bureau du MARC canadien. — *Format de communication du MARC canadien: monographies*. — Ottawa, 1974.

Constitution de la banque de données

À partir de 1974, tout en terminant l'expérience pilote de l'index 1968-1972, nous avons commencé à établir un système à caractère permanent de constitution et d'exploitation de la banque de données.

Le premier module à être développé fut le module de saisie en ligne permettant toutes les opérations de saisie et de correction de données, ainsi que l'interrogation par numéro de contrôle de la banque de données.

Le second module, développé en 1975, était chargé de la validation complète des données sous le Format MARC canadien. Avec ces deux modules, le système de catalogue automatisé était né (Fig. 1).

L'équipement utilisé était un écran cathodique UNISCOPE 100 d'UNIVAC auquel était rattachée une imprimante modèle 800 d'UNIVAC, le tout relié à un ordinateur UNIVAC 1100/82, localisé au B.C.I. à Québec. Depuis juillet 1981, le B.C.I. a remplacé son ordinateur UNIVAC pour un ordinateur IBM 3033-U04 et par conséquent, la Bibliothèque nationale du Québec a changé son équipement périphérique pour des terminaux COMTERM 4270 et une imprimante COMTERM 4287.

Exploitation de la banque de données

Nos efforts ne se sont pas arrêtés à constituer la banque de données, mais à l'exploiter et à en tirer les sous-produits requis. Le système automatisé de préparation du Fichier MARC québécois fut le premier module d'exploitation de la banque de données bibliographiques à être mis au point. Le Format de communication du MARC canadien pour les monographies a été utilisé. Ce système est en-

tré en production sur une base régulière au printemps de 1977⁶.

En plus de sa fonction première de communication des données québécoises, le Fichier MARC⁷ québécois est utilisé pour la production des fiches de catalogue de la Bibliothèque nationale du Québec via le réseau Télécat/Unicat, réseau auquel l'Institution a adhéré en 1975 pour le traitement de ses documents étrangers. Ne pouvant plus assumer deux systèmes différents pour le catalogue des documents, la Bibliothèque nationale du Québec a décidé en 1980 de suspendre sa participation au réseau Télécat/Unicat⁸ et d'utiliser son système interne pour le traitement de la documentation étrangère et québécoise. Nous continuons toujours à verser le Fichier MARC québécois, en tant que fichier source, dans le système UTLAS (University of Toronto Library Automation Systems).

Conséquemment, la banque de données contient actuellement les données bibliographiques complètes de toutes les monographies et publications en série acquises par la Bibliothèque, soit environ 55 000 notices. Les données bibliographiques de divers types de documents seront ajoutées au fur et à mesure des disponibilités. Les documents cartographiques seront graduellement intégrés à partir de 1982.

Le système automatisé de préparation de la *Bibliographie du Québec* fut le second module d'exploitation de la banque de données bibliographiques à être mis au point⁹. Ayant prévu l'utilisation de ce module pour la production de plusieurs applications du même type que la *Bibliographie du Québec*, l'accent a été mis sur la flexibilité du système (Fig. 2). Depuis, plusieurs publications ont été produites par le système. Mentionnons: la *Bibliographie du Québec rétrospective*, le *Catalogue de la Bibliothèque natio-*

nale du Québec: revues québécoises.

La Bibliothèque nationale du Québec possède une deuxième banque: *RADAR (Répertoire analytique d'articles de revues du Québec)*. Elle est constituée pour la Bibliothèque nationale du Québec par la Compagnie Microfôr Inc. Cette banque est très différente de la première, tant au niveau du contenu et de la conception que de l'exploitation. La banque *RADAR* contient 67 000 références tirées de 210 revues québécoises. Toutes ces données sont accessibles grâce à près de 400 000 points d'accès. Deux sous-produits sont actuellement disponibles: *RADAR* est publié sous forme imprimée et est également disponible sous forme ordinolinguage dont la diffusion exclusive est assurée par Informatex.

Perspective

À partir de 1974, la Bibliothèque nationale du Québec a entrepris l'établissement d'un système informatique à caractère permanent pour la constitution et l'exploitation d'une banque de données bibliographiques. En 1982, ce système permet à la Bibliothèque nationale du Québec d'alimenter et de contrôler une banque d'informations bibliographiques compatible avec les normes nationales et internationales. Il permet de communiquer aux autres bibliothèques les données bibliogra-

6. Robert (Roger). — Le Fichier MARC québécois: In: *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, vol. 11, n° 1, mars 1977, p. 8.

7. MARC [Machine Readable Cataloguing].

8. Le réseau Télécat/Unicat fut dissout en 1980.

9. Robert (Roger) et al. — Automatisation de la bibliographie du Québec: In: *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, vol. 11, n° 3, septembre 1977, pp. 22-24.

phiques ainsi colligées. Il permet d'utiliser cette banque d'informations bibliographiques pour la préparation automatique de divers produits imprimés.

La Bibliothèque nationale du Québec se propose maintenant de compléter son système de constitution et d'exploitation d'une banque de données bibliographiques par un système de gestion de fichiers d'autorité et par un système de repérage en ligne.

Suite aux études entreprises^{10, 11, 12}, la Bibliothèque nationale du Québec désire acquérir et utiliser¹³ la version canadienne du système DOBIS (Dortmund Bibliotekssystem)¹⁴, afin de rentabiliser sa banque de données bibliographiques en en faisant un outil adéquat pour le traitement de sa documentation, et en assurant un accès rapide et efficace à sa documentation pour ses services à la clientèle. Il s'agit pour la Bibliothèque nationale du Québec de profiter au maximum de tous les avantages de l'automatisation.

Le système DOBIS répond aux besoins de la Bibliothèque nationale du Québec, mais les dépasse en capacité et en coût. De plus, devant l'absence d'un réseau québécois¹⁵ répondant aux besoins des bibliothèques, la Bibliothèque nationale du Québec se propose de s'associer aux bibliothèques gouvernementales québécoises¹⁶ pour obtenir l'autorisation et les ressources nécessaires à l'acquisition, à l'implantation et à l'exploitation de la version canadienne du système DOBIS.

Si cette option devait avorter, la Bibliothèque nationale du Québec devra se poser des questions sur l'opportunité de faire certains compromis quant à sa façon de remplir son mandat d'agence bibliographique nationale.

Conclusion

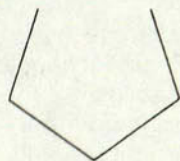
En 1982, l'informatique à la Bibliothèque nationale du Québec arrive à un tournant de son évolution. Le système actuel a atteint son potentiel maximum. Afin de remplir adéquatement son mandat de bibliothèque nationale et de rentabiliser les efforts et les investissements déjà consentis, il est indispensable de faire une halte et de modifier la trajectoire.

Il est nécessaire que la Bibliothèque nationale du Québec acquière un système intégré tel que DOBIS, ou effectue un développement majeur du système actuel, lequel ne serait pas nécessairement plus économique.

Anastassia Khouri St-Pierre
Analyste
Coordination de l'informatique

10. Robert (Roger). — Automatisation d'un fichier autorité: In: *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, vol. 9, n° 3, septembre 1975, pp. 3-5.
11. Beauchamp (Marcel). — *Système de gestion de fichiers d'autorité et de dépistage en ligne pour la Bibliothèque nationale du Québec: rapport de stage* présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maître es sciences (M.Sc.). — Montréal, Université de Montréal, Département d'informatique et de recherche opérationnelle, Faculté des arts et des sciences, octobre 1979. — 3 parties: — *Présentation*, 13 f. — *Partie 1: Analyse préliminaire*, 219 f. — *Partie 2: Analyse fonctionnelle*, 316 f.
12. Bibliothèque nationale du Québec. Groupe de travail sur le fichier d'autorité. — *Rapport du Groupe de travail*. — Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1979-1981. — 2 vol.: — *Phase I. Sur la nécessité d'un fichier d'autorité automatisé*, 1979. — 61 p. et annexes. — *Phase II. Sur l'organisation, la mise en place et le fonctionnement d'un fichier d'autorité automatisé*, 1981. — 61 p. et annexes.
13. *Mémoire budgétaire: Acquisition et utilisation de la version canadienne du système DOBIS*. — Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1980. — 12 p.
14. DOBIS (Dortmund Bibliotekssystem) est un système bilingue intégré de gestion de bibliothèque, fonctionnant en ligne pour donner un accès décentralisé à des fichiers centralisés, conçu pour supporter toutes les principales fonctions d'une bibliothèque (recherche et repérage d'information, catalogage incluant maintenance de catalogue collectif et contrôle d'autorité, acquisition, prêt et prêt entre bibliothèques et contrôle des publications en série) à partir de l'enregistrement une seule fois, à des niveaux d'enregistrement variables mais normalisés, des informations utilisées pour toutes les fonctions.
15. *Vers un réseau québécois des bibliothèques: rapport du Comité d'étude d'un réseau des bibliothèques québécoises pour le traitement en coopération de leur documentation (CERBIQ)*. Québec, Service de la documentation, Ministère des Communications, 1978.
16. Bibliothèque administrative (ministère des Communications du Québec), Bibliothèque de la Législature (Assemblée nationale), Bibliothèque du ministère de l'Énergie et des Ressources, et la Bibliothèque du ministère de l'Environnement.

LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC



1982



réseaux

Fédération internationale des associations
de bibliothécaires et des bibliothèques
48^e conférence générale de l'IFLA

networks

International Federation of Library
Associations and Institutions
48th IFLA General Conference

Par nécessité aussi bien que par conviction, les bibliothèques nationales ont appris à collaborer entre elles. La complexité des problèmes, l'ampleur du mandat qui leur est confié dans chaque pays, le leadership qu'elles doivent assumer, tout les incite à une collaboration active, dynamique et efficace.

Au surplus, elles sont fortement encouragées par la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques (FIAB/IFLA), et par le secrétariat de l'UNESCO, qui, l'une et l'autre, sollicitent les bibliothèques nationales pour l'élaboration et la réalisation d'un certain nombre de programmes. Qu'il suffise de rappeler le rôle de ces deux organismes internationaux et, par ricochet, celui des bibliothèques nationales dans les importants programmes du Contrôle bibliographique universel (C.B.U.) et de la Disponibilité universelle des publications (D.U.P.). Modestement, sans doute, à la mesure d'un effectif peu nombreux mais de plus en plus compétent, la Bibliothèque nationale du Québec participe à ces efforts de coopération internationale entre les bibliothèques nationales.

Ainsi, elle était représentée et participante lors du congrès international sur les bibliographies nationales, organisé à Paris par l'UNESCO, en collaboration avec la FIAB/IFLA, en septembre 1977. On sait que ces importantes assises ont permis de proposer un cadre général et des règles uniformes pour la préparation et la publication des bibliographies nationales dans tous les pays. Semblablement, la Bibliothèque nationale du Québec a participé aux récents travaux de l'UNESCO, lors du congrès sur l'accessibilité universelle des publications qui a eu lieu à Paris, en mai 1982. Tous ces travaux permettent à notre institution québécoise d'apporter sa contribution à une action bénéfique pour l'ensemble des bibliothèques.

Depuis sa création, la Bibliothèque nationale du Québec est également représentée à la conférence annuelle de l'IFLA, par un ou plusieurs employés. L'IFLA est devenue, au fil des années, un carrefour important pour la recherche et le développement de la bibliothéconomie à travers le monde, et pour la promotion des bibliothèques et des centres de documentation. Pour la Bibliothèque nationale du Québec, ces réunions annuelles furent l'occasion d'établir des mécanismes de collaboration avec d'autres institutions nationales.

Ainsi, et de façon privilégiée, a-t-elle établi des liens avec la Bibliothèque nationale de Paris. Et ces liens se sont situés à la fois sur le plan strictement bibliothéconomique et sur le plan documentaire.

Une équipe d'employés de la Bibliothèque nationale du Québec avait déjà intensément participé à la traduction française des *Règles de catalogue anglo-américaines*, 2^e édition, (RCAA2), qui avait été réalisée sous la direction d'une professeure de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal. Ces employés étaient donc particulièrement bien préparés pour travailler à la révision et à la traduction, en collaboration avec des collègues de la Bibliothèque nationale de Paris, des règles internationales de description bibliographique connues sous le nom de *International Standard Book Description* (ISBD). Tour à tour, participants, réviseurs, traducteurs et plusieurs bibliothécaires de notre institution ont participé à la préparation de ces règles et à leur traduction et adaptation françaises.

Rappelons encore que des négociations avec l'Agence francophone de normalisation internationale du livre (AFNIL), a permis de confier à la Bibliothèque nationale du Québec la responsabilité d'attribuer, pour les éditeurs canadiens francophones, les In-

ternational Standards Book Numbering (ISBN). Cette agence groupe des représentants de la France, de la Belgique francophone, de la Suisse francophone, et maintenant du Canada francophone, dont le représentant officiel est le conservateur de la Bibliothèque nationale du Québec.

Avec la Bibliothèque nationale de Paris, nous avons également procédé à des échanges de livres, depuis plus de dix ans. Se situant dans le cadre plus global des protocoles d'échanges entre le Québec et la France, signés par les premiers ministres, d'abord en 1967, puis renouvelés plusieurs fois depuis ce moment, ces échanges de livres permettent à chacune des deux institutions de choisir et de recevoir jusqu'à concurrence de 4 500 titres français pour la Bibliothèque nationale du Québec et jusqu'à concurrence de 1 500 titres québécois pour la Bibliothèque nationale de France. Bien sûr, ce rapport de 1 à 3 n'a pas toujours été respecté à l'intérieur de chaque année. Mais le bilan d'une dizaine d'années permet de constater que, globalement, ces échanges ont atteint une certaine équivalence.

Rappelons également que des accords semblables existent entre notre institution et la Bibliothèque royale Albert 1^{er} de Bruxelles, accords qui se situent aussi dans le cadre des ententes entre la Belgique et le Québec. Même si les résultats ont, jusqu'ici, été plutôt minces, à cause de difficultés techniques et de problèmes budgétaires, des rencontres récentes entre les responsables des deux institutions permettent d'entrevoir un déblocage décisif.

Des liens d'une amicale coopération existent depuis la création de notre institution avec la Bibliothèque nationale du Canada. Aussi bien à un niveau officiel qu'à celui du personnel professionnel des deux institutions, des mécanismes de concertation, de

confiance réciproque et de fructueuse collaboration se sont peu à peu développés entre les deux institutions.

Enfin, la Bibliothèque nationale du Québec poursuit des échanges avec la Bibliothèque nationale de la Chine populaire et celle du Japon. Ces échanges concernent le Centre d'études du Sud-Est asiatique de l'Université de Montréal, puisque les publications acquises par notre institution sont déposées dans ce Centre et que les chercheurs de la Bibliothèque nationale y sont accueillis.

Le rayonnement de la Bibliothèque nationale du Québec à l'extérieur du territoire québécois est donc d'ores et déjà fort important. Il s'accroîtra au fur et à mesure des possibilités.

Jean-Rémi Brault
Conservateur en chef

Témoignages

L'EXPÉRIENCE DE POSER UNE PREMIÈRE PIERRE!

De nos jours, il est de plus en plus rare qu'une carrière se poursuive entièrement à l'intérieur d'un même milieu de travail. Au cours des dernières décennies, la durée de chaque période d'emploi s'est considérablement réduite, et je n'ai pas échappé à cette tendance, n'occupant la même fonction que pendant quelques années, au maximum cinq, durant les trente ans d'administration que je compte à mon crédit. La Bibliothèque nationale du Québec a pourtant constitué une exception à cette règle, puisque j'en ai assumé la direction pendant plus de neuf ans, de l'étape initiale de la Bibliothèque Saint-Sulpice à celle de la création même de la Bibliothèque nationale et de ses premiers développements.

Il faut reconnaître que pouvoir se fixer le défi, d'une façon à la fois idéale et lucide, de fonder une bibliothèque nationale représente une occasion unique dans la poursuite d'une carrière et entraîne une motivation exceptionnelle. Seuls des pays jeunes comme le Québec peuvent accorder d'aussi surprenants mandats, en permettant à quelques-uns de leurs citoyens de poser les pierres angulaires de leur identité, de leur patrimoine et de leur développement. Celui-là se voit offrir une chance unique, qui peut vivre une telle expérience.

Il faut se rappeler que les années '60 ont correspondu à celles de la «Révolution tranquille» au Québec, époque féconde en créativité, durant laquelle le peuple québécois s'est doté dans tous les secteurs, des instruments de son développement. Il ne cherchait plus à survivre, il s'affirmait! Et dans tous les champs de compétence qui appartiennent naturellement à un État autonome. Le Québec se dotait alors d'institutions depuis longtemps établies dans les pays étrangers, s'inspirant de leur exemple, tirant profit de leurs erreurs comme de leurs succès, accumulés au cours des siècles.

Dans le contexte d'institutions séculaires, un quinzième anniversaire représente bien peu! Pourtant, s'il mérite d'être marqué, c'est à cause de l'importance culturelle, sociale et politique qu'a représentée au Québec la fondation de la Bibliothèque nationale, en 1967, année même du Centenaire du Canada et de l'Exposition universelle de Montréal.

Personnellement, je garde de cette expérience unique la mémoire d'une équipe dynamique, motivée, enthousiaste, et un sentiment d'effervescence, celui qui soulevait alors les forces les plus vives du Québec. Aujourd'hui, je souhaite toutefois que cette bibliothèque nationale soit bientôt en mesure de mieux jouer son rôle grâce à un accroissement de ses moyens, que les plans de construction, depuis si longtemps établis et sans doute tant de fois remaniés, se concrétisent et, enfin, que la mission qu'elle remplit devienne une assise de notre avenir collectif, un solide appui à notre ouverture sur le monde. Une bibliothèque nationale qui correspond non pas à un repli sur un patrimoine figé, mais à une tradition reconnue, inventoriée, pour mieux éclairer le futur. Non pas à une voûte de biens précieux, mais à un centre d'échanges internationaux où s'opère, par le transfert de l'information, l'osmose enrichissante et essentielle des cultures qui se rencontrent.

Je garde mémoire de ses pierres, de cette pierre angulaire.

Georges Cartier
Directeur
Direction générale des Arts et des Lettres
Ministère des Affaires culturelles

QUAND LE MONDE FAIT MARCHER SES PIEDS, PUIS SES DOIGTS...

Depuis quinze ans la BNQ a conservé l'imprimé pour tous, pour moi. Par le dépôt légal — dont on aimerait par ailleurs mieux connaître le coefficient d'exhaustivité — la BNQ m'a rendu la production accessible sur place, si l'on fait marcher ses pieds, dans la bibliographie courante si l'on fait marcher ses doigts. Au chercheur et à l'historien de l'imprimé, la Bibliographie rétrospective a récemment commencé à fournir des données qu'aucun individu ou autre institution n'ont pu entreprendre jusqu'à ce jour de colliger, systématiquement et avec expertise. La BNQ l'a fait et continue de le faire.

La BNQ conserve donc; elle diffuse aussi. Par la publication d'instruments «souverainement» nécessaires, par un *Bulletin* qui permet de garder le contact tout en mettant en valeur l'acquis, par l'animation diversifiée d'un milieu qui regroupe tantôt des historiens, tantôt des bibliothécaires, tantôt des écrivains ou des cinéphilés.

On aimerait que la BNQ dispose de moyens: pour rendre accessibles des vieux journaux par exemple! Pour éviter d'autres pertes dans la plus que séculaire tradition des incendies des bibliothèques «parlementaires-nationales»!

J'ai apprécié le professionnalisme de la BNQ et je sais que les dizaines d'étudiants orientés vers la rue Saint-Denis y ont apprécié... la BNQ!

Pour la suite du monde.

Yvan Lamonde
Directeur
Centre d'études canadiennes françaises
Université McGill

LIEU DE RECUEILLEMENT... ET DE «JE ME SOUVIENS»

À quoi peut donc bien servir une Bibliothèque nationale dans un pays en devenir dont la devise est «*Je me souviens*»?

Poser la question, c'est y répondre. Mais dans ce cas, on ne répond ni par oui ni par non! On répond avec son cœur et son esprit.

La Bibliothèque nationale du Québec c'est comme la culture... c'est ce qui reste quand on a tout oublié. C'est toute la mémoire de «notre» monde. C'est le conservatoire de tout ce qui nous appartient et de tout ce qui nous concerne en tant que peuple, race, civilisation, nation, culture depuis que nous avons commencé et tant que nous durerons.

La Bibliothèque nationale c'est un lieu de recueillement... pas comme les autres. On s'y recueille dans le passé, dans le présent et dans le futur. On essaie d'y trouver l'avenir en scrutant le passé. On y cherche le passé en interprétant le présent. On s'y cherche, on s'y trouve peu à peu.

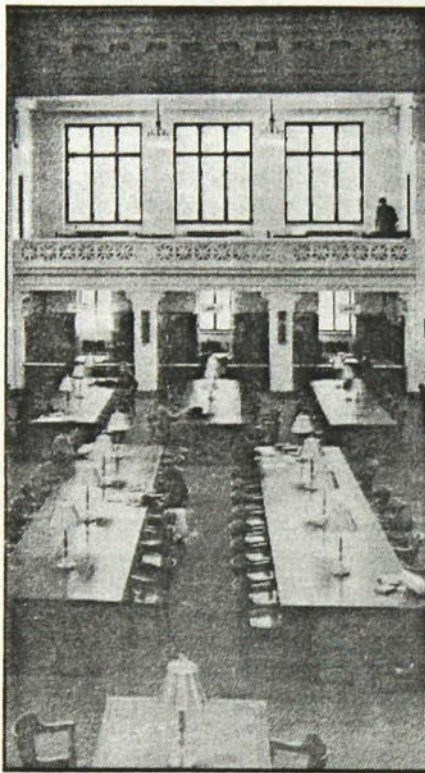
La Bibliothèque nationale du Québec c'est un lieu où chacun veut y retrouver les siens mais devrait y mettre un peu du sien.

La Bibliothèque nationale du Québec c'est un lieu où doit souffler l'esprit nationaliste; c'est le conservatoire de l'identité nationale; c'est un centre de recherche et de recueillement; c'est un salon de lecture de livres, de fiches et de microfiches.

La Bibliothèque nationale du Québec c'est une bibliophile boulimique qui veut dater, cataloguer, fichier tout ce qui de près ou de loin parle directement ou indirectement du Québec.

La Bibliothèque nationale du Québec ce n'est pas les Archives mais...

Une adresse, des heures d'ouverture, des consultations, des imprimés,



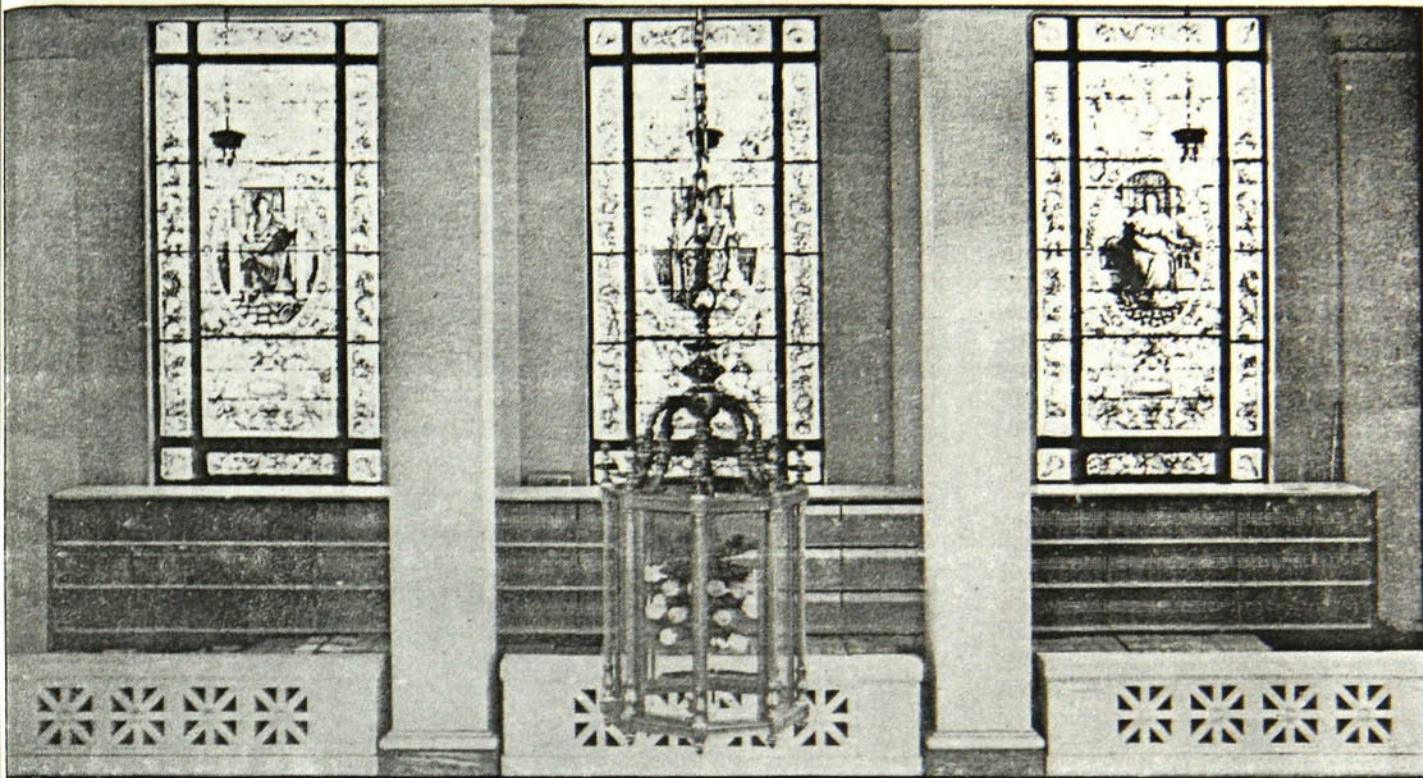
Tables de travail en marquetterie de chêne disponibles pour les usagers de la Bibliothèque.

des périodiques, des lecteurs, des places, des manques de place, des collections, des catalogues, des auteurs, des bibliographies, des matières, des fichiers, des acquisitions, des journaux, des revues, des manuscrits, des cartes, des plans et des projets d'expansion qui se transforment en peau de chagrin.

Des problèmes de chauffage, de froidure, de gelure, d'engelure, des questions d'espace vital, de personnel, de budget, de fonctionnarisme... que sais-je?

On ne peut pas définir la Bibliothèque nationale du Québec avec des mots, avec des chiffres, avec des imprimés; une Bibliothèque nationale, c'est un concept, un esprit, une notion qui se forge jour après jour et la Bibliothèque nationale du Québec c'est ce que ceux qui y travaillent veulent qu'elle soit et elle sera ce qu'aura été ce qu'est et ce que sera le Québec.

Thomas Déri
Directeur général
Société pour le développement du
livre et du périodique



Vue d'ensemble des principales verrières réalisées par la maison Henri Perdriau de Montréal. Donnant sur la façade de l'édifice, elles représentent, dans l'ordre, les arts, la religion et les sciences.

À TRAVERS LES VERRIÈRES DU SOUVENIR

La Bibliothèque nationale, à mes yeux, évoque plus qu'elle-même.

Pour y arriver, je dois d'abord atteindre un quartier et parcourir une rue qui ont renoué avec leur passé en recréant près de la haute flèche de l'ancienne église Saint-Jacques l'animation des premières décennies de ce siècle.

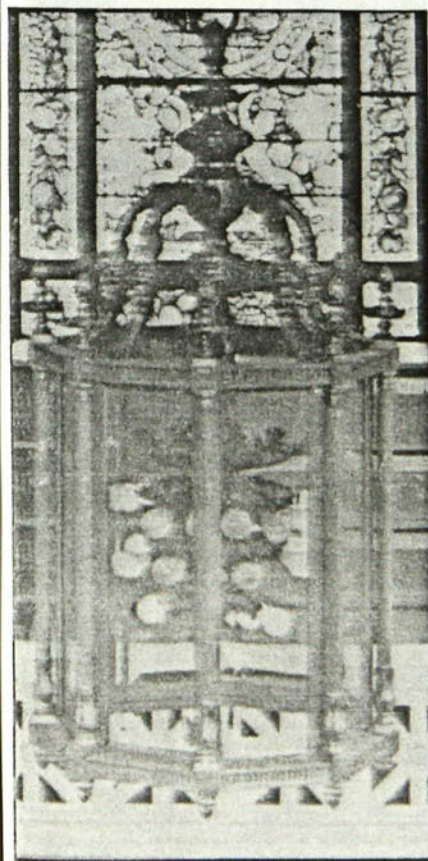
La rue Saint-Denis me séduit à chaque pas quand j'en observe les rives, où s'entasse dans d'innombrables terrasses et bistrotts la vaste clientèle de la nouvelle université. Et quand je parviens à la bibliothèque elle-même, je ne manque jamais, avant d'en franchir le seuil, d'admirer la façade élégante de cette construction érigée il y a soixante-dix ans d'après les plans d'Eugène Payette, et dont les lignes présagent celles qui, après la pre-

mière guerre, caractériseront les réussites architecturales de la grande période des arts décoratifs.

En entrant dans l'édifice, je remarque toujours le magnifique lampadaire en bronze suspendu au-dessus du hall d'entrée; et dès que je gravis les marches conduisant à la salle de lecture, je m'avance dans la douce lumière projetée par les verrières aux couleurs délicates qui éclairent la vaste pièce.

La Bibliothèque nationale du Québec est la dépositaire de tout ce qui se publie ici. Son fonds québécois est impressionnant; et le chercheur qui interroge le passé du Québec peut y découvrir, dans quelque domaine que ce soit, des documents précieux et peu connus. J'en ai fait récemment l'expérience au moment où j'avais besoin de retracer l'histoire de certains coins du vieux Montréal.

Détail de la photo précédente montrant le lampadaire en bronze ouvrage surplombant le hall d'entrée.



Mais, grâce aux Sulpiciens, qui en ont été les fondateurs, la Bibliothèque nationale du Québec conserve également d'importantes collections d'ouvrages étrangers, particulièrement français, qu'on ne trouve guère ailleurs à Montréal. L'an dernier, alors que je préparais une étude sur la vie artistique à Paris pendant l'entre-deux-guerres, j'ai pu constater que l'institution de la rue Saint-Denis possède d'abondants récits consacrés à cette époque par des personnages qui s'y étaient illustrés et qui sont aujourd'hui pour la plupart oubliés: Florent Fels, Jean Oberlé, Maurice Sachs, Paul Poiret et Touchargues.

Dans quelques mois, le déménagement dans l'ancienne École des Beaux-Arts de certains services de la Bibliothèque permettra d'en mieux aménager l'espace, ce dont les lecteurs seront sans doute les premiers bénéficiaires.

Si l'on veut bien se rappeler aussi que depuis longtemps déjà la Bibliothèque nationale du Québec attire un public nombreux grâce aux spectacles, films et expositions qu'elle offre durant presque toute l'année, on peut la considérer comme l'une des plus importantes maisons de la culture au Québec, et, à certains égards, comme la seule émule dans le quartier latin de la grande université populaire.

André Patry
Écrivain

Partie centrale du tryptique permettant d'observer la richesse de la composition.



MISSION ACCOMPLIE. DÉFIS À POURSUIVRE.

J'aurai porté pendant quinze ans une passion pour le livre qui rend bien suspect mon témoignage sur la Bibliothèque nationale du Québec. Le livre m'a conduit sur des pistes variées aux origines de notre histoire culturelle, dans les boutiques des antiquaires et les greniers d'institutions. Il m'a littéralement fait prendre racine à ma table de travail pendant des années, pour en écrire, en lire et en commenter.

Le livre m'a conduit chez les éditeurs et dans les principaux lieux du monde où leur fabrication, leur accumulation, leur classification donnent forme à la mémoire de l'humanité, figée dans ces caractères conventionnels d'où surgit le sens de la vie et de la liberté mais aussi l'ombre de l'échec, de la mort et des servitudes profondes. Parmi ces lieux où j'ai pendant longtemps abusé des services disponibles, je tiens la Bibliothèque nationale du Québec comme l'un des plus efficaces, des plus compétents et en même temps, des moins prétentieux. Car ces messieurs dames, qui sont les gardiens de tant de richesses, ont, en certains lieux, développé des réflexes de propriété, qui forcent les non élus à bâtir des stratégies et à s'engager dans d'inutiles négociations pour y accéder. De cette forme un peu hautaine d'appropriation, on ne trouve aucune trace dans la grande maison de la rue Saint-Denis ou dans sa succursale, rue de l'Esplanade. Au contraire, ces lieux, et en particulier la maison centrale, sont remarquablement ouverts aux chercheurs, aux équipes, aux collaborations, aux manifestations culturelles les plus diverses. Je ne puis certes pas parler au nom de tous les usagers de la BNQ. Cependant, ayant bénéficié de presque tous les services et à plusieurs reprises, ayant été l'hôte et l'invité de ses équipes de chercheurs, ayant fréquenté ses expositions, ses conférences et ses dépôts, y compris celui de la Rive Sud, je garde un souvenir de haute

courtoisie, de grande disponibilité, d'un souci du service débordant largement le seuil des rapports automatiques entre la demande et la réponse obligée. Ce souci de l'excellence est manifeste dans les publications de la BNQ.

Ce témoignage ne tient aucun compte des problèmes institutionnels de notre Bibliothèque nationale. Sans doute a-t-on déjà accumulé des rayons de rapports de toute sorte à ce sujet. Des comités et des groupes ont sans doute déjà suggéré les redressements ou les développements qui s'imposent. Je dois dire qu'au plus haut niveau du personnel de la BNQ, on garde pour soi ou on aborde toujours avec discrétion cette négociation permanente entre l'institution et le ministère. Ce qui me frappait à l'occasion de ces conversations c'est plutôt la volonté de modernité et le sens du projet. Il y a dans cette attitude une santé devenue rare chez nous qui donnait confiance et aux équipes et à la mission de la BNQ. C'est finalement à ce niveau plus global qu'il faudrait analyser, à l'occasion de cet anniversaire, le rapport entre le mandat et les réalisations de cette institution culturelle. D'autres intervenants s'y appliqueront sans doute. Mon propos est plus limité. Il résume la satisfaction humaine et professionnelle d'un chercheur qui, durant 15 ans, a lui-même, à travers ses associés, cherché et trouvé à la BNQ une solidarité profonde pour des projets difficiles.

C'est sans doute de cette manière que la BNQ a, à ce jour, conservé et enrichi la culture du Québec. Voilà pourquoi elle existe. Au niveau d'un simple usager, je me permets de dire à la BNQ: mission accomplie. Il faut absolument durer.

Jean-Louis Roy
Directeur
Le Devoir

▲ BIBLIOTHÈQUE ▲ PUBLIQUE ▲
▲ DU SÉMINAIRE DE ST-SULPICE ▲
▲ MONTRÉAL ▲



Ministère des
Affaires culturelles
Bibliothèque nationale du Québec